



NUMEROS HORS ABONNEMENT

NUMERO 2 - AOUT 1931

# LE PASSEPOIL

BULLETIN PÉRIODIQUE ILLUSTRÉ  
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

---

# LE CENTENAIRE DE L'ARMÉE BELGE 1830-1930

---

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE L'AUBE  
TROYES

## SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

— Avant-propos — par le Commandant E.-L. Bucquoy .....	1
— Les fêtes du Centenaire — par le Commandant E. L. Bucquoy.....	2
— S. M. le Roi Albert I <sup>er</sup> — par le Commandant E. L. Bucquoy	
avec une planche hors-texte en couleurs n° 4, de E.-L. Bucquoy .....	5
— Le Musée Royal de l'Armée — par Winand Aerts.....	6
— Le premier uniforme réglementaire de l'inf. belge, 1831 — par le Major G. Verhaegen	9
— La cavalerie belge de 1730 à 1930 — par le Major L. Deleuze	
avec une planche hors-texte en couleurs n° 2, du Major L. Deleuze	
et une planche hors-texte en couleurs n° 3 du Colonel Kettelle.....	13
— L'artillerie belge de 1830 à 1930 — par le Colonel J. Thomas .....	17
— L'armée belge au siège d'Anvers, 1832 — par H. Boisselier	
avec une planche hors-texte en couleurs n° 1 de H. Boisselier.....	23
— Le soldat belge à travers le monde — par James Thiriart.....	29
— Salle du Musée Royal de l'armée belge (photographies).....	32
— L'Evolution de l'infanterie belge de 1914 à 1918 — par le Major L. Deleuze	
avec une planche hors-texte en couleurs n° 5, de J. E. Hilpert.....	33
— Le nouvel uniforme de cérémonie des officiers, 1930 — par le Major L. Deleuze.....	37

## LE PASSEPOIL

### Bulletin illustré de la Société d'Étude des Uniformes

paraît tous les trois mois

#### Cotisation de Membre ou Prix de l'Abonnement pour 1931 :

	France	Étranger
Avec envoi sous bande .....	60 fr.	66 fr.
Recommandé.....	65 »	73 »
Avec envoi sous tube.....	65 »	72 »
Avec envoi sous tube recommandé .....	70 »	78 »

Les années 1921, 1923, 1924, 1925, 1928 1929 et 1930 du *Passepoil* sont en vente au Secrétariat au prix de soixante francs chaque. Les années 1922, 1926 et 1927 sont épuisées.

Adresser :

1° Tout ce qui concerne les cotisations, les abonnements et l'expédition au Secrétaire,  
**M. Émile NUSSBAUM, 2, rue de la Forêt-Noire, Strasbourg.**

Compte Chèque Postal N° 7750, Strasbourg

2° Tout ce qui concerne la rédaction et l'illustration du Bulletin au Directeur,  
**M. le Commandant BUCQUOY, 20<sup>bis</sup>, quai de Dampierre, Troyes.**

## AVANT-PROPOS

---

Dans l'avant-propos du premier numéro qu'il lançait en 1921, le *Passepoil* avait annoncé son intention de publier de loin en loin un article sur les armées alliées. Il l'a suivie ; mais en 1930, l'armée alliée la plus proche de notre pays, et la plus chère à notre cœur, la vaillante armée belge fêtait le centenaire de sa naissance comme armée nationale. C'était le moment de lui consacrer un numéro entier de notre revue. Plusieurs membres du comité du *Passepoil*, tout en partageant de tout cœur cette idée ont toutefois fait remarquer que le *Passepoil*, présenté à ses membres comme un organe d'étude des uniformes de l'armée française ne pouvait leur imposer un numéro entièrement consacré à une armée étrangère. C'est pour répondre à ce scrupule que nous avons décidé alors, sans abandonner notre projet, de faire de ce numéro consacré à l'armée belge un numéro hors abonnement, facultatif pour nos membres. Comme les autres il ne sera d'ailleurs tiré qu'à trois cents exemplaires.

Pour le rédiger, nous avons fait largement appel aux membres belges de notre Société et c'est vraiment un groupe de spécialistes qui nous ont aidé dans la préparation, la rédaction ou l'illustration de ces quelques pages. A leur tête M. Leconte, Directeur du Musée Royal de l'Armée, avec lequel je faisais déjà, il y a plus de 25 ans, des échanges de documents, et son érudit adjoin au Musée : M. Winand Aerts, le Colonel d'Artillerie J. Thomas, l'érudit historien des Lanciers de Berg, le peintre militaire J. Thiriar, le Colonel Kettelé, le Major b. e. m. baron Verhaegen. Ajoutons-y les noms français bien connus au *Passepoil* de M. Boisselier si documenté sur le siège d'Anvers, et de M. Hilpert, l'élégant illustrateur. J'ai gardé pour la fin mon excellent ami, le Major de Cavalerie b. e. m. Deleuze, historien et dessinateur qui a pris une large part à la préparation des fêtes du Centenaire, et qui depuis 2 ans n'a cessé de m'apporter une collaboration patiente, active et érudite sans laquelle il m'aurait été impossible de mener ma tâche à bonne fin. Qu'ils reçoivent tous ici les remerciements très sincères et très cordiaux du *Passepoil*.

Puisse notre travail commun contribuer à resserrer davantage encore les liens d'amitié qui unissent nos deux armées et nos deux peuples ; c'est le vœu que je formule de tout cœur en dédiant ces pages à tous nos camarades de la vaillante armée belge.

Commandant E. L. BUCQUOY

## LES FÊTES DU CENTENAIRE

---

Mil neuf cent trente est pour la Belgique une année mémorable entre toutes, celle du Centenaire de son indépendance. Aussi a-t-elle voulu la marquer par des fêtes nombreuses et particulièrement somptueuses. Il est impossible de les énumérer toutes, mais du moins voulons-nous fixer le souvenir des plus caractéristiques.

Les clous du centenaire, se déroulèrent à Bruxelles : Une cérémonie patriotique, grandiose emprunta comme cadre l'immense hémicycle du palais du Cinquantenaire ; trois fois un cortège historique d'un admirable coloris parcourut les rues de la capitale, et ses sorties alternèrent avec la procession d'un genre plus spécial de l'Ommegang, merveille de reconstitution d'une sortie des serments et des Chambres de Rhétorique à Bruxelles au XVI<sup>e</sup> siècle. Les représentations à la Monnaie des « Fastes Belges », une fête militaire très brillante et un cortège de la lumière complétèrent le programme copieux qui s'ajoutait à celui des fêtes traditionnelles annuelles.

Le grand cortège historique avait été habilement partagé en neuf groupes, un par province, qui se montrèrent d'abord dans les chefs-lieux, puis se réunirent à Bruxelles. On y voyait la pré-histoire (Namur), la période gallo-romaine (Limbourg), la croisade, la légende de Saint-Hubert et la fondation des vieilles abbayes (Luxembourg), les origines de Liège, les Communes flamandes, (Gand), la Toison d'or (Bruges), le règne de Charles-Quint (Hainaut), l'art flamand (Anvers), la cour de Charles de Lorraine, la Révolution brabançonne, l'épopée de 1830, celle des campagnes africaines et enfin la Grande Guerre. (Brabant). Certains groupes, tel celui de la Toison d'or, dans lequel une pléiade des plus gracieuses amazones de la noblesse remplirent avec vaillance et abnégation le rôle de figurantes, dans des atours d'un chatoiement exquis, laissèrent une impression inoubliable.

Les organisateurs avaient projeté de représenter avec faste une entrée de Napoléon à Bruxelles. Ils reculèrent devant les difficultés d'exécution. D'autre part, comme toute représentation du régime hollandais eut été impossible, on décida, bien à regret sans doute, de rayer du cortège plusieurs pages de notre histoire. Ce fut une déception pour beaucoup.

Le nom d'« Ommegang » est peu connu de nos lecteurs français. Sa traduction est : « Promenade autour » c'est-à-dire procession, et il constitue un des plus vieux souvenirs de l'histoire de Bruxelles. Depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, le clergé, les serments et divers autres corps bruxellois, sortaient en grande pompe une fois l'an pour se livrer auprès d'une chapelle à une sorte de concours de tir à l'arc ou à l'arbalette. C'était l'occasion d'un cortège où les corporations vêtues magnifiquement mêlaient la richesse de leurs costumes et de leurs armes à la pompe ecclésiastique et au

luxe des chambres de Rhétorique, accompagnant des chars brillamment ornés, des géants, et mille autres manifestations folkloriques si chères au cœur des belges. La sortie de 1549, une des plus brillantes de celles dont les chroniques ont conservé des détails caractéristiques fut choisie par les organisateurs et sa reconstitution obtint un succès considérable.

Mais la manifestation qui remporta incontestablement le plus grand succès fût la fête militaire. C'est évidemment celle qui intéresse le plus les lecteurs du *Passepoil*, et sur laquelle nous nous étendrons davantage. Désireuse de s'associer à l'allégresse générale du pays, l'armée avait voulu faire revivre sous les yeux du public les étapes qui jalonnèrent le passé de la nation et souligner pour chacune d'elles la part prise par l'élément militaire aux destinées de la Belgique. Dans une série de 10 tableaux furent donc évoqués les origines, la constitution, le développement, les misères et les fastes des troupes belges au cours du siècle écoulé. En remontant même dans le passé quelque peu au delà de 1830, année première de l'indépendance, le comité organisateur voulut mettre en lumière que l'esprit guerrier et les traditions d'honneur militaire du Belge ont préexisté aux sentiments même de l'autonomie nationale et que, sous quelque bannière qu'il ait été enrôlé le Belge a servi avec loyalisme. Voici le détail des 10 tableaux :

**I Préludes d'indépendance : 1789-1790 :** Défilé et parade de détachements de l'armée des patriotes; musique de l'époque. Carrousel exécutés par 80 « Dragons de Tongerlo ».

**II Au temps des Aigles : 1804-1815 :** Présentation de quelques types de soldats de la Grande Armée (112<sup>e</sup> de ligne et chevaux-légers d'Arenberg) et de l'armée alliée sous Wellington à Waterloo.

**III Naissance des trois couleurs 1830 :** Allégories représentant des volontaires venus des quatre coins du pays et qui se rallient autour des trois couleurs brabançonnaises, devenues ensuite nationales. Remise du drapeau aux volontaires par un groupe de notables de Bruxelles.

**IV Manœuvres et parades d'antan 1831 :** Evolutions, combats de cavalerie contre infanterie en carré, attaques, salves, charge d'infanterie en rangs serrés, assauts, etc.

**V La Belgique généreuse 1832-1914 :** Présentation de types de soldats belges au service étranger ou colonial. (Portugal 1833-34; Rome 1860-70; Mexique 1864-67; Colonies 1895).

**VI Ludus Pro Patria 1831-1914 :** Quatre carrousels : Lanciers (48 exécutants en 8 tenues différentes), Diables noirs (carabiniers cyclistes de 1914); Artillerie à cheval (8 pièces de 1914 avec servants à cheval, mises en batterie au galop); Gendarmes (un escadron complet dont 2 pelotons en tenue 1814 à bonnet à poil).

**VII Heures d'angoisse 1914 :** Evocation du départ en campagne (Patrouilles de cavalerie et avant-garde d'infanterie, tocsin, lueur d'incendie et coups de feu).

**VIII La rentrée victorieuse 1918 :** (Rentrée des troupes belges en kaki).

**IX Un siècle qui défile 1830-1930 :** (Défilé général de tous les figurants en 4 détachements).

**X Apothéose des drapeaux 1930.**

Une partie musicale très brillante composée de morceaux adaptés à chaque époque fut exécutée par 6 musiques militaires, une clique de 60 tambours et clairons et une fanfare de 32 trompettes.

Les uniformes divers dont un millier environ sur 1600 durent être reconstitués avaient fait l'objet des soins les plus vigilants. Une chose curieuse, qui frappa la plupart des spectateurs, même les plus avertis, fut l'aisance avec laquelle les exécutants, officiers, gradés et troupiers de garnisons diverses entrèrent dans la peau de leur rôle.

Dans le vaste hall du palais du Cinquantenaire, connu de tant d'officiers français, fidèles des concours hippiques, se pressa une petite armée de fantassins, de cavaliers, d'artilleurs revêtus des tenues d'antan et qui, avec entrain et précision, parada, évolua, et défila pendant plus de trois heures sous les yeux d'une foule charmée et conquise. L'ambiance créée entre le public tour à tour recueilli et enthousiaste et la figuration composée de militaires conscients d'évoquer un passé prestigieux et soucieux de le bien évoquer fit s'élargir la portée de la fête et la transforma par moments en une communion parfaite sous le signe du culte de la Patrie. Cette ambiance fut portée à son comble lorsqu'en finale apparurent massés au fond du hall tous les drapeaux, étendards, et fanions des corps belge ayant existé depuis 1830. Instant épique où passa le frisson qui exhalte et qui élève. Sur les emblèmes défraîchis, portés chacun par un officier ayant combattu sous ses plis s'abatit une pluie de fleurs tandis que plus d'une larme perlait aux paupières. Dans le hall se trouvaient alignés tous les exécutants formant un magnifique ensemble chatoyant de couleurs. Face à la loge royale, et au commandement d'un officier revêtu de l'uniforme de général de 1830, les soldats d'hier et ceux d'aujourd'hui, groupés en deux détachements encadrant la phalange des drapeaux rendirent l'hommage final à leur chef suprême S. M. le Roi.

A cette soirée de gala du 5 Juin, qui fut la première représentation de cette fête, assistaient : la famille royale en entier (que la princesse Napoléon rejoignit dans sa loge), tous les ministres, les hauts fonctionnaires, le corps diplomatique en grand uniforme. Jamais assemblée plus brillante ne s'était trouvée réunie dans le grand hall du Cinquantenaire. Cette première représentation avait été pieusement dédiée par l'armée : « *Aux héros sortis de ses rangs et tombés au cours du siècle pour défendre, honorer et grandir la Patrie* ». Cette fête devait être donnée quatre fois ; mais le succès fut si prodigieux et l'engouement du public si vif, que le gouvernement sollicité de toute part ordonna sept représentations supplémentaires.

Félicitons, en terminant, les organisateurs de cette fête splendide qui a laissé un souvenir inoubliable à tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister, et au premier rang de ces organisateurs ; les majors baron du Trannoy, baron Verhaegen, Luerquin et Deleuze dont la compétence éclairée et l'infatigable dévouement permirent cette grandiose reconstitution du passé.

Commandant E. L. BUCQUOY

## S. M. LE ROI ALBERT 1<sup>er</sup>

(PLANCHE HORS TEXTE N° 4)

S'il est au monde un souverain qui soit entouré à la fois de l'amour de tout son peuple, de la reconnaissance de ses alliés, du respect de ceux qu'il a combattus, de l'admiration de l'humanité entière, c'est bien Albert I<sup>er</sup>, Roi des Belges. Aucun souverain étranger n'a joui en France d'une si grande popularité, prenant ses racines dans les sentiments les plus intimes de tout un pays, popularité faite à la fois de tous les éléments que j'indiquais plus haut : reconnaissance, admiration, et respect.

Dans la mémoire de la France, la noble figure du roi Albert restera indissolublement liée au souvenir de la première année de la guerre qu'elle domine par sa loyale fidélité, sa vaillance au combat, son courage dans l'adversité. Secondé par la Femme de grand cœur et d'admirable dévouement qu'est S. M. la Reine Elisabeth, le Roi Albert fut, non seulement le souverain qui incarna en lui la vaillante résistance de tout le peuple belge, mais celui sur qui tous les alliés avaient les yeux fixés et dont l'exemple commandait à tous la tenacité et le sacrifice. Pendant toute la guerre l'attitude du Roi des Belges fut pour le peuple français un constant et précieux réconfort. Aussi un français ne saurait-il parler de la Belgique, ni de l'Armée belge sans réserver la première place au roi Albert, c'est en obéissant à ce sentiment instinctif de respectueuse reconnaissance que j'ai voulu consacrer au roi une planche dans ce numéro que le Passepoil dédie à nos plus fidèles alliés, et je prie sa grande bienveillance de me pardonner si l'habileté de mon pinceau n'est pas à la hauteur de la ferveur de mes sentiments.

J'ai représenté le Roi dans l'uniforme qu'il a porté au cours des premiers mois de la campagne, et dans lequel ses officiers l'ont maintes fois vu à côté d'eux sur le front, pendant les sorties d'Anvers, devant Malines, à Hofstaate et dans les différentes étapes de la course à la mer. Il porte la tenue d'Officier Général d'avant guerre, sans aucun insigne sur la pelisse ni au collet de la tunique. Au second plan on voit un Officier Général en petite tenue en manteau, un Officier d'Etat-Major en tenue de campagne, et une estafette de Chasseurs-Cyclistes. Les uniformes sont encore tous de la période d'avant guerre.

Commandant E.-L. BUCQUOY

## LE MUSÉE ROYAL DE L'ARMÉE

---

Le Musée Royal de l'Armée belge est né de l'exposition militaire rétrospective de 1910. Il est dû à l'initiative et aux efforts personnels de M. Louis Leconte, alors Lieutenant au régiment des Carabiniers et depuis Conservateur en chef. Le Musée allait être ouvert au public, dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de « La Cambre » à Bruxelles, quand éclata la guerre mondiale. Les collections sauvées du pillage pendant l'absence de M. Leconte, au front avec son régiment, par la présence d'esprit et le dévouement du lieutenant général Bruylant, furent ensuite exposées dans l'aile droite du Palais du Cinquantième, où la dimension et l'éclairage des salles permirent de les mettre parfaitement en valeur.

L'inauguration du Musée eut lieu au mois de juillet 1923, en présence de S. M. le Roi Albert qui s'est toujours particulièrement intéressé à l'œuvre de M. Leconte, œuvre gigantesque s'il en fut, car tout était à créer dans ce domaine, et pis que cela, il fallait secouer l'apathie des possesseurs de souvenirs et éveiller l'intérêt d'un public trop enclin à l'indifférence pour tout ce qui touche l'armée et l'histoire en général.

Les collections du Musée sont réparties en trois grandes sections : l'histoire de l'armée belge proprement dite et des troupes belges au service étranger, la technique des différentes armes et les souvenirs de la guerre mondiale. Une bibliothèque de plus de 80.000 volumes et un dépôt d'archives font partie du Musée et sont mis à la disposition des chercheurs avec la plus grande libéralité !

Les trois sections que nous venons de dire occupent sept salles ou galeries dont celle de la grande guerre, de proportions colossales, où s'entasse sous les ailes de vingt avions qui semblent descendre en vol plané, un monstrueux fouillis d'engins de guerre, tandis que sur toute la périphérie de cette galerie géante des centaines de portraits, d'affiches, d'armes, d'uniformes, de navires, d'instruments de musique, d'étendards de tous les pays belligérants, donnent une vie et une durée extraordinaires au plus grand évènement de notre époque.

Les objets collectionnés par le Musée Royal de l'Armée remontent au plus loin au début du régime autrichien dans les provinces belges (1715), ce qui est une manière de ne point empiéter sur l'archéologie militaire représentée à Bruxelles notamment par les collections de la Porte de Hall. Cette date coïncide d'ailleurs d'une manière assez heureuse avec les débuts du costume militaire réglementé et de l'armement uniforme, ou du moins avec l'adoption généralisée de ces nouveautés.

Toutefois, l'on comprendra facilement que le Musée de l'Armée belge ne peut lutter avec ceux de Paris et de Vienne pour ce qui touche à la période autrichienne et à la période française dans nos provinces. La première salle renferme les souvenirs de l'époque de Marie-Thérèse et

de ses successeurs, de la Révolution Brabançonne, de la République et de l'Empire français, et les reliques de Waterloo, n'est en quelque sorte qu'une introduction à l'histoire de l'Armée Nationale Belge. Au centre de cette salle, très élégante, parfaitement décorée, s'éploient en éventails de très beaux groupes de sabres de la Révolution et de l'Empire sur lesquels il nous faudra quelque jour revenir dans *le Passepoil*. Une vitrine réunit les souvenirs des fameux dragons Latour, émules des plus beaux cavaliers de l'Europe au 18<sup>m</sup>e siècle. Une autre groupe les armes si curieuses et si mal connues de la Révolution Brabançonne, analogues à celles de la Révolution Française dont le regretté Maurice Bottet avait entrepris de faire l'étude.

Refuge pour bien des collections qui allaient se perdre ou se gâter, le Musée de l'Armée s'est efforcé de sauver ainsi l'œuvre considérable du peintre Van Imschoot, exécutée avec le plus grand soin. Ces petits tableaux représentent les uniformes de l'armée patriote brabançonne. Il eut été regrettable aussi de voir s'éparpiller les reliques de Mont-Saint-Jean, qui remplissent actuellement plusieurs vitrines et auxquelles de généreux donateurs ont ajouté plusieurs pièces intéressantes, dont l'habit, le chapeau et l'équipage portés à Waterloo par le lieutenant général français Comte Durutte. Voici, à côté, un portrait bien curieux : c'est celui du capitaine Liégeois Kenor, le premier colonel du 9<sup>e</sup> de ligne belge, en 1814 capitaine au 122<sup>e</sup> de ligne français. A la bataille de Bar-sur-Aube, Kenor ayant attaqué, à lui tout seul, un peloton ennemi de seize hommes, fut lardé de coups. En souvenir de cet épisode, le peintre l'a représenté tenant à la main droite un faisceau de dix bayonnettes, une par blessure. Kenor porte la tenue habituelle de l'infanterie de ligne, mais avec les revers de l'habit croisés et figurant ainsi un plastron bleu liseré de rouge.

Soit dit en passant, pour l'étude de l'uniforme, le Musée renferme une infinité de portraits du plus haut intérêt et même quelques tenues assez énigmatiques. Voici, dans la 2<sup>e</sup> salle, à côté d'objets lui ayant appartenu, le portrait de Charles Étienne Ghigny, chef d'escadron aux hussards Chamboran sous le Consulat et plus tard Général de brigade sous l'Empire et lieutenant général en Belgique. Ce portrait qui montre la grande tenue d'officier de hussard mais avec le chapeau a été reproduit dans la collection éditée par les soins du commandant E. L. Bucquoy.

Cette deuxième salle est consacrée surtout au régime hollandais à la Révolution de 1830 et à la campagne des Dix Jours sans oublier le siège d'Anvers qui eut de si grandes conséquences non seulement au point de vue de la politique générale mais des relations entre la Belgique et sa grande et généreuse voisine du Sud.

Ici comme partout ailleurs dans le Musée, le document iconographique prodigué sans réserve, complète, explique, fait revivre l'objet et démontre l'excellence du principe adopté par M. Leconte et qui devrait l'être par tous les musées. L'objet tout seul, en dépit de son authenticité, de sa valeur, et malgré toutes les étiquettes du monde, ne vaut pour l'instruction d'abord et pour l'intérêt ensuite, que par la juxtaposition, peut-on dire, d'une image qui le situe d'une manière appropriée. Aussi vive la gravure, vive le portrait, vive le mannequin !

L'époque de la Révolution de 1830, devait naturellement amener au Musée une quantité de souvenirs précieux. Dès ce moment, les collections du Musée permettent de suivre pas à pas, dans tous ses détails la formation et les progrès de l'armée belge. La 3<sup>e</sup> salle consacrée à cette évolution, est, à ce point de vue, d'une incroyable richesse. Souvenirs du premier roi des Belges, reliques des expéditions d'Italie, du Mexique et d'Afrique, formant une documentation complète, transformation de l'armée nationale jusqu'en 1914, rien ne manque au chercheur ; tout éblouit le simple curieux et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer des efforts consacrés à réunir ces milliers d'objets, de la méthode qui a présidé à leur arrangement ou du goût avec lequel ils sont exposés.

Prenante dans son ensemble, la salle de l'armée belge n'est pas moins intéressante par la disposition habile de ses vitrines qui forme dans la salle même autant de réduits ou de compartiments qu'il y a de sujets à étudier. Voici les marins, voici les zouaves pontificaux, héros de Mentana et de Castelfidardo, voici les fantassins de Tacambaro, ici les généraux, là l'infanterie, plus loin la cavalerie, les armes spéciales. Une fois dans le compartiment recherché, qui n'a d'entre cloisons que des vitrines, l'œil n'est plus distrait par l'ensemble disposé parallèlement des collections et l'esprit peut se concentrer à son aise.

Au sortir de la 3<sup>e</sup> salle, le visiteur est immédiatement jété dans l'épopée de 1914—1918 : tenues de campagne, portraits de généraux, croquis, plans, souvenirs et reliques multiples que dominent les faisceaux chatoyants des drapeaux déposés au Musée par les régiments supprimés depuis la victoire. Devant ce fond théâtral s'ouvre encore une grande galerie circulaire réservée à la technique de toutes les armes, à la marine, aux modèles de navires et aux armes à feu portatives.

Quelques marches et nous voici dans le hall de la grande guerre, butin allemand d'un côté, trophés et dons des puissances alliées de l'autre. Quelle évocation ! Rien n'y manque. Les mille et un engins de guerre, avions, tanks, canons, nacelles de dirigeables, torpilles, instruments de tout genre, parqués au centre voisinent avec des vitrines remplies jusqu'au sommet de toute la défroque des quatre années terribles. Aux murs des milliers de photographies, d'affiches, de portraits, de documents de tout genre, des placards où s'exprime en dessins brutaux et en phrases lapidaires la fureur des belligérants. Ici encore, chaque pays a un musée dans le Musée : voici la France annoncée par l'affiche de mobilisation qu'on ne peut voir sans revivre les semaines de fièvre de 1914, voici la Grande-Bretagne, brillante et riche, avec une collection splendide de tambours dont les inscriptions retracent les fastes d'une armée glorieuse, voici le Japon, la Russie avec ces anciens et brillants uniformes, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, les États-Unis, l'Italie. Tous ces grands alliés, il faut le dire, ont contribué avec une générosité sans limites à la formation de cette aile du musée, dont la description détaillée constituerait un bien beau volume dans la bibliographie de la guerre mondiale.

W. AERTS

*Attaché au Musée Royal de l'Armée*

## LE PREMIER UNIFORME RÉGLEMENTAIRE DE L'INFANTERIE BELGE (1831)

---

Il n'existe à notre connaissance aucune description officielle de l'uniforme de l'infanterie, antérieure à celle du 1<sup>er</sup> Juillet 1831. Quelques rares estampes de l'époque, ainsi que la circulaire du 21 Juillet 1831, qui accompagnait la description du 1<sup>er</sup> Juillet, permettent néanmoins de se le représenter et de constater qu'il ne diffère en somme de celui décrit ci-dessous que par l'unique rangée de boutons de l'habit, précédant l'adoption du plastron.

Il est normal d'ailleurs, qu'aux débuts de notre organisation militaire, on ait eu d'autres préoccupations que celles de décrire en détail des uniformes. On a pris sans doute ce qui existait dans les dépôts et les magasins des garnisons de l'ancienne armée des Pays Bas, puis confectionné à la hâte des effets du même genre, ne se différenciant des uniformes hollandais que par quelques détails de couleurs distinctives.

Extrait de la « description de l'uniforme de l'infanterie de ligne, arrêtée par le  
Ministre de la Guerre » du 1<sup>er</sup> Juillet 1831

### I.— TROUPE

*Habit* : Bleu foncé à plastron idem passepoilé de jaune et boutonné de chaque côté par sept petits boutons de métal jaune portant le numéro du corps. Collet rouge à passepoil bleu. Parements ronds bleu foncé à passepoil jaune et patte rouge à 3 points ornée de 3 boutons jaunes. Retroussis des pans : rouges. Fausses poches des pans : passepoilées de jaune. Basques doublées de serge rouge.

*Distinction entre compagnies* : 4 compagnies du centre : patte d'épaule bleu foncé à passepoil jaune. La compagnie de voltigeurs : épaulettes vertes à torsades jaunes. La compagnie de grenadiers : épaulettes rouges.

Ornements des basques de l'habit (pour sous-officiers et soldats) : Grenadiers : grenades en drap bleu. Voltigeurs : cornets en drap bleu. Centre : étoiles en drap bleu.

*Pantalon* : gris foncé sans sous-pieds, à passepoil rouge.

*Demi-guêtres* : noires, portées sous le pantalon.

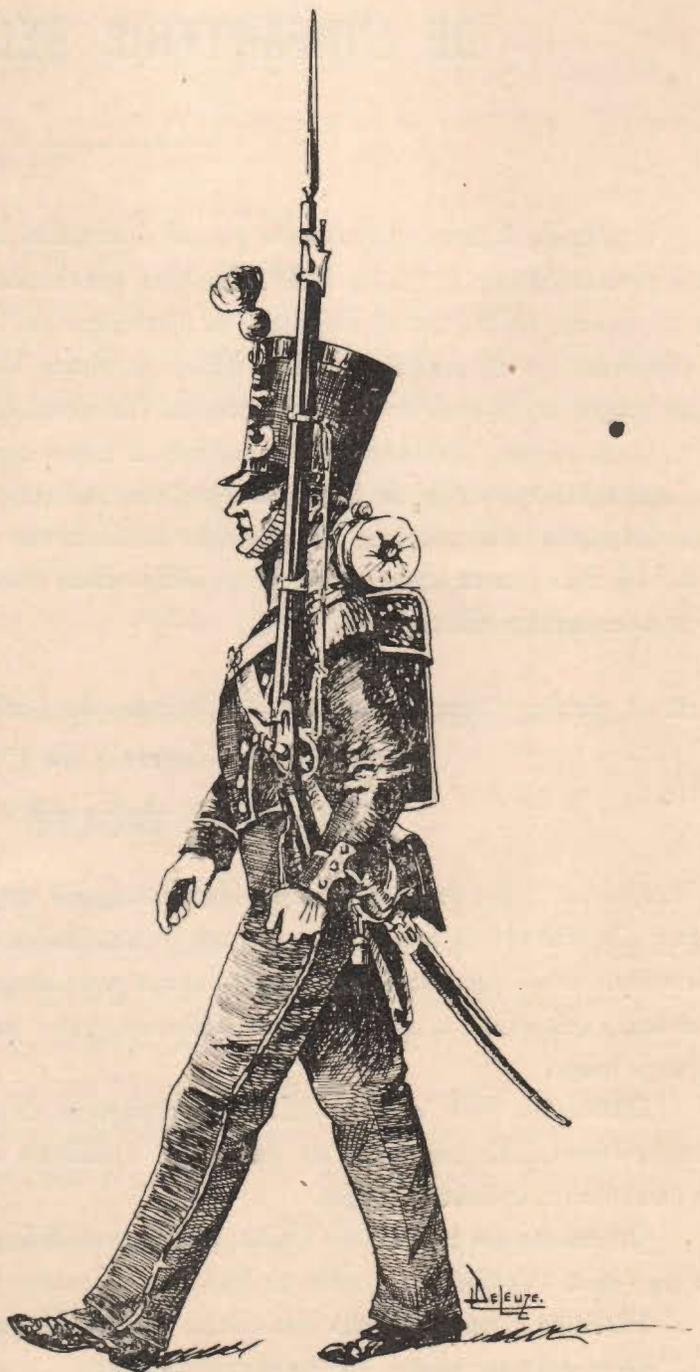
*Shako* : cylindrique en feutre noir. Calot cuir noir à rebords formant bourdalou de 3 cm. Au bas : bourdalou de 2,8 cm. Visière cuir noir presque horizontale. 6 cm. au milieu. Hauteur

totale : 21 cm. Jugulaire en basane recouverte de 19 écailles en cuivre jaune attachée au shako par une rosace en cuivre de 3,5 cm. environ portant en relief : une étoile (centre) ; un cornet (voltigeurs) ou une grenade (grenadiers). Plaque en cuivre avec numéro du corps en métal blanc à la base, surmontée d'un lion debout. Cocarde tricolore en cuir bouilli de 5 cm. de diamètre, maintenue par une ganse métallique en cuivre battu que traverse un bouton de cuivre demi-sphérique. Dimensions de la ganse : 5,5 cm. env. de longueur apparente, (le reste replié à sa partie supérieure dans le gousset porte pompon) et 2,4 cm. de large. Pompon surmonté d'une flamme : Grenadiers : pompon et flamme rouges. Voltigeurs : pompon vert et flamme jaune Centre : pompon bleu foncé et flamme noire.

*Buffleteries* : blanches, croisées (Giberne et baudrier) cartouchière en cuir noir.

*Galons et chevrons* : Les insignes des grades sont : en or, pour les sous-officiers, en poil de chèvre jaune pour les caporaux (dessin dit « cul-de-dé ».) Les galons se portent en « Sardine ». Le chevron d'ancienneté est en or pour les sous-officiers, en laine rouge pour les caporaux et soldats.

*Dragonne du briquet* : Comprend un cordon et un gland avec torsade : Grenadiers : le tout en rouge Voltigeurs : le tout vert sauf la torsade du gland. Sous-officiers du centre : cordon jaune, gland rouge.(1) Les Sous-officiers portent à la dragonne un tour de franges en or.



Infanterie Sous-Officiers de ligne  
Grenadier 1831

(1) Dans les compagnies du Centre la troupe ne porte pas le briquet.

## II. TÊTE DE COLONNE.

1. **Tambour-Major.** — *Habit* : Comme ci-dessus avec plastron rouge à passepoil jaune. Galons de sergent-major. Grenades en or aux pans. Épaulettes rouges à garnitures d'or.

*Pantalon* : gris foncé à passepoil jaune encadré de deux bandes rouges.

*Bottes* : sous le pantalon (pas de guêtres).

*Colback* : à flamme rouge, plumet rouge placé dans une tulipe de cuivre doré soutenant quelques plumes retombantes jaunes et noires.

2. **Tambour-maître, caporal-cornet, etc...** — Le tambour-maître porte l'épaulette de grenadier. Le caporal-cornet, celle du voltigeur. Tambours et cornets portent le nid d'hirondelle en drap rouge garni de galons jaunes croisés et de franges jaunes. Les tambours des grenadiers et voltigeurs portent en outre l'épaulette de leur compagnie. Le cordon du cornet est vert.

3. **Musique.** — *Habit* : Comme celui de la troupe, mais avec plastron rouge à passepoil jaune.

*Pantalon* : Comme celui du tambour-major.

*Schako* : Comme celui de la troupe mais avec plumet blanc et rouge de 35 cm. Le rouge en bas sur 10 cm. Une tulipe en cuivre jaune au bas du plumet (en petite tenue, pompon avec flamme rouge).

*Demi-bottes* : sous le pantalon (pas de guêtres).

*Galonnage, etc...* Au collet, galon d'or de 1,5 cm. de large. Aux manches : galon d'or de 1,5 cm. de large. (Le maître de musique porte un second galon de 1 cm. en dessous du premier). Les basques de l'habit de la musique sont ornées d'une étoile en or, sur fond bleu. Aux épaules : maître de musique : deux épaulettes d'adjudant sous-officier. Musiciens : trèfles en galon d'or de 1,5 cm. monté sur drap rouge. Élèves-musiciens : trèfles en laine jaune sur drap rouge. Pas de galons au collet et parements.

## III. OFFICIERS

a) **Marques distinctives de grades** : Leur grade se distingue : à l'épaulette, à la dragonne, au galonnage du schako.

1° *Épaulettes* en or. Pour les officiers supérieurs : à "gros grains". Pour les officiers subalternes : à franges. Colonel et capitaine : 2 épaulettes entièrement en or. Lieutenant-Colonel et lieutenant : torsade en argent. Major et sous-lieutenant : corps en argent. (adjudant et portedrapeau : corps et torsade en or, comme les officiers mais avec franges en laine rouge, garnies d'un tour de franges or.) Passant d'épaulettes : en or pour tous.

2° *Dragonne* en or, à gros grains ou à franges. Colonel et capitaine : entièrement en or. Lieutenant-colonel et lieutenant : tour en argent. Major et sous-lieutenant gland et tour en argent. La dragonne est portée par tous, par un cordon en cuir noir tressé.

## II. TÊTE DE COLONNE.

1. **Tambour-Major.** — *Habit* : Comme ci-dessus avec plastron rouge à passepoil jaune. Galons de sergent-major. Grenades en or aux pans. Épaulettes rouges à garnitures d'or.

*Pantalon* : gris foncé à passepoil jaune encadré de deux bandes rouges.

*Bottes* : sous le pantalon (pas de guêtres).

*Colback* : à flamme rouge, plumet rouge placé dans une tulipe de cuivre doré soutenant quelques plumes retombantes jaunes et noires.

2. **Tambour-maître, caporal-cornet, etc...** — Le tambour-maître porte l'épaulette de grenadier. Le caporal-cornet, celle du voltigeur. Tambours et cornets portent le nid d'hirondelle en drap rouge garni de galons jaunes croisés et de franges jaunes. Les tambours des grenadiers et voltigeurs portent en outre l'épaulette de leur compagnie. Le cordon du cornet est vert.

3. **Musique.** — *Habit* : Comme celui de la troupe, mais avec plastron rouge à passepoil jaune.

*Pantalon* : Comme celui du tambour-major.

*Schako* : Comme celui de la troupe mais avec plumet blanc et rouge de 35 cm. Le rouge en bas sur 10 cm. Une tulipe en cuivre jaune au bas du plumet (en petite tenue, pompon avec flamme rouge).

*Demi-bottes* : sous le pantalon (pas de guêtres).

*Galonnage, etc...* Au collet, galon d'or de 1,5 cm. de large. Aux manches : galon d'or de 1,5 cm. de large. (Le maître de musique porte un second galon de 1 cm. en dessous du premier). Les basques de l'habit de la musique sont ornées d'une étoile en or, sur fond bleu. Aux épaules : maître de musique : deux épaulettes d'adjudant sous-officier. Musiciens : trèfles en galon d'or de 1,5 cm. monté sur drap rouge. Élèves-musiciens : trèfles en laine jaune sur drap rouge. Pas de galons au collet et parements.

## III. OFFICIERS

a) **Marques distinctives de grades** : Leur grade se distingue : à l'épaulette, à la dragonne, au galonnage du schako.

1° *Épaulettes* en or. Pour les officiers supérieurs : à "gros grains". Pour les officiers subalternes : à franges. Colonel et capitaine : 2 épaulettes entièrement en or. Lieutenant-Colonel et lieutenant : torsade en argent. Major et sous-lieutenant : corps en argent. (adjudant et portedrapeau : corps et torsade en or, comme les officiers mais avec franges en laine rouge, garnies d'un tour de franges or.) Passant d'épaulettes : en or pour tous.

2° *Dragonne* en or, à gros grains ou à franges. Colonel et capitaine : entièrement en or. Lieutenant-colonel et lieutenant : tour en argent. Major et sous-lieutenant gland et tour en argent. La dragonne est portée par tous, par un cordon en cuir noir tressé.

# LA CAVALERIE BELGE DE 1830 à 1930

(PLANCHES HORS TEXTE N° 2, 3 et 5)

## 1. ORGANISATION.

Le nombre de régiments de cavalerie fut initialement fixé à cinq, par un arrêté du 27 Octobre 1830 : *un régiment de Cuirassiers, deux de Lanciers, deux de Chasseurs*, tous à quatre escadrons (1) de deux compagnies et une compagnie de dépôt. Leur mise sur pied fut des plus malaisée, les chevaux surtout faisant défaut. Un noyau d'officiers, de gradés et de cavaliers fut formé par les sujets belges ayant quitté le service de l'armée des Pays-Bas. Le départ en masse de ceux-ci, gagnés à la cause de l'indépendance, créa de tels vides dans certains corps de cavalerie du régime précédent que deux d'entre eux : l'*afdeeling* (2) de cuirassiers n° 2 et le régiment de Hussards n° 8, tous deux Belges d'origine d'ailleurs, durent être licenciés et disparurent de l'ordre de bataille néerlandais.

En 1833, le nombre de régiments fut porté à six, par la formation du *Régiment des Guides* (3), à sept en 1836 par la création du 2° *Cuirassiers* et à huit en 1874 par la création du 2° *Guides*. Ce nombre n'a plus varié jusqu'en 1913, mais en 1863, les deux régiments de Cuirassiers ont été transformés en deux régiments de Lanciers, les 3° et 4° issus respectivement des 1° et 2° Cuirassiers. De ce moment la distinction entre cavalerie lourde et cavalerie légère cesse d'exister.

De 1831 à 1913, les régiments ont toujours été groupés, *sur le pied de paix* en divisions et brigades autonomes : une ou deux suivant l'époque. En *cas de mobilisation* seulement (1870 notamment) une des divisions était dissoute et ses régiments répartis comme cavalerie divisionnaire dans les grandes unités de toutes armes (dénommés suivant l'époque, Corps d'Armée, Divisions d'Armée ou Divisions).

Mais la grande réorganisation de 1913 — qui était en cours à la déclaration de guerre — avait instauré le principe de la permanence organique des grandes unités de toutes armes. Dès le temps de paix, la Division d'Armée (D. A.) (4) comportait tout ou partie de chacun de ses éléments du pied de guerre, et notamment son régiment de cavalerie au complet. Ce remaniement devait

(1) Ce nombre d'escadrons a varié depuis, oscillant entre 7 et 4. Il est actuellement de 6, dont 2 de mitrailleurs.

(2) *Afdeeling* signifie littéralement division. Les Corps de Cuirassiers portaient seuls ce titre dans la cavalerie.

(3) Existant depuis 1830 sous les noms successifs de Cosaques de la Meuse, Guides de la Meuse, Corps des Guides, et dont l'origine est une compagnie franche de cavalerie.

(4) Équivalant approximativement à un petit corps d'armée (C. A.)

avoir comme résultat pour la cavalerie de porter à *douze* le nombre de régiments : six pour la Division de Cavalerie (D. C.) et six pour les D. A.

La guerre survint et ce projet ne put être exécuté en entier.

En 1914, la cavalerie était répartie comme suit :

A la D. C., quatre régiments (1) : 1<sup>e</sup> Brigade : 1<sup>e</sup> G. et 2<sup>e</sup> G.; 2<sup>e</sup> Brigade : 4<sup>e</sup> L. et 5<sup>e</sup> L.  
Aux D. A., six régiments : 3<sup>e</sup> L. (1<sup>e</sup> D. A.), 4<sup>e</sup> Ch. Ch. (2<sup>e</sup> D. A.); 2<sup>e</sup> L. (3<sup>e</sup> D. A.)  
1<sup>e</sup> L. (4<sup>e</sup> D. A.); 2<sup>e</sup> Ch. Ch. (5<sup>e</sup> D. A.), 1<sup>e</sup> Ch. Ch. (6<sup>e</sup> D. A.)

En Octobre 1914, la nécessité de renforcer la cavalerie d'armée s'étant fait sentir, on rétablit une deuxième D. C., par prélèvement sur les cavaleries de D. A., mais en 1918 celles-ci furent uniformément rétablies dans chaque D. A., sur la base d'un demi-régiment, dit «Groupe-ment léger» et comprenant cavaliers, cyclistes et autos blindées.

A l'armistice, la cavalerie comprenait neuf régiments : six formant D. C. à trois brigades, trois répartis par groupements légers (1/2 régiment) dans les six D. A. En 1919, ces six groupements légers servirent de noyau à la constitution de six régiments et le projet 1913 se trouva réalisé, la cavalerie atteignant son apogée organique avec le total de douze régiments, répartis comme suit :

D. C.	} 1 <sup>e</sup> Brigade : .... 1 <sup>e</sup> G. — 2 <sup>e</sup> G.	2 <sup>e</sup> D. A. :	3 <sup>e</sup> Ch.	5 <sup>e</sup> D. A. :	4 <sup>e</sup> Ch.	
		2 <sup>e</sup> Brigade : .... 4 <sup>e</sup> L. — 5 <sup>e</sup> L.	3 <sup>e</sup> D. A. :	2 <sup>e</sup> L.	6 <sup>e</sup> D. A. :	6 <sup>e</sup> L.
		3 <sup>e</sup> Brigade : 1 <sup>e</sup> Ch. — 2 <sup>e</sup> Ch.	1 <sup>e</sup> D. A. :	3 <sup>e</sup> L.	1 <sup>e</sup> D. A. :	1 <sup>e</sup> L.

Mais l'ère des réductions allait s'ouvrir en 1923. Les six D. A. sont remaniées et forment quatre Corps d'Armée. (C. A.) La D. C. est réduite à 4 régiments : les 4<sup>e</sup> Ch., 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> L. sont dissous, et le nombre de régiments retombe à neuf.

En 1926, le nombre des C. A. est ramené à trois, les régiments de cavalerie de C. A. sont supprimés en temps de paix, ce qui entraîne à nouveau la disparition de trois régiments : les 2<sup>e</sup> G., 3<sup>e</sup> Ch. et 4<sup>e</sup> L. C'est en 1926 aussi que l'on constitue, avec les six régiments restants, un Corps de Cavalerie à deux D. C.

A l'heure actuelle, subsistent donc : un régiment de Guides, trois régiments de Lanciers et deux régiments de Chasseurs, répartis comme suit dans les D. C.

1<sup>e</sup> D. C. : 1<sup>e</sup> G., 2<sup>e</sup> L., 3<sup>e</sup> L.

2<sup>e</sup> D. C. : 1<sup>e</sup> L., 1<sup>e</sup> Ch., 2<sup>e</sup> Ch.

Chacune de ces D. C. comprend en outre des cyclistes, de l'artillerie, du génie, etc. . . . Il n'existe plus sur le pied de paix de régiments de cavalerie dans les C. A.

(1) G.—Guides, L.—Lanciers, Ch.—Chasseurs à cheval

## II. UNIFORMES

Il serait impossible, en l'espace de quelques pages, de décrire en détail l'uniforme de la cavalerie depuis 1830. Nous nous bornerons donc à indiquer ci-dessous les *types* de tenues qui furent portées au cours du siècle écoulé, et à joindre à chaque figure ou planche la description de l'uniforme représenté, afin de compléter cet aperçu forcément sommaire.

En l'espace de cent ans la cavalerie belge a porté 3 types de vêtements:

*1° Type : 1830 - 1863 :* Aspect 1° Empire : habit à plastron tranchant distinctif ou passepoilé à la couleur distinctive, charivari, coiffure distinctive (Colback : Guides — Shaspka : Lanciers — Shako : Chasseurs). Voir sur la planche hors texte n° 2. L'officier supérieur du 1° Régiment de Chasseurs à cheval en 1843-1848. Le 2° Régiment a le même uniforme mais avec distinctive écarlate.

*2° Type : 1863 - 1914 :* Aspect 2° Empire : dolman rappelant de très près le spencer de la cavalerie française d'Afrique, pantalon Lassalle, coiffure distinctive du type précédent légèrement modifié. Voir Planche N° 3 l'aquarelle du Colonel Kettellé représentant un Lieutenant des guides en 1914.

*3° Type : 1915 :* Aspect Grande Guerre : habillement entièrement kaki, coiffure identique pour tous : le casque Adrian avec écusson représentant une tête de lion. L'écusson du collet, seul, distingue les Guides (amarante) des Chasseurs (jaune) et des Lanciers (blanc). Voir sur la planche en couleurs n° 5 le brigadier de Lanciers 1918.



Sous-Officier des Chasseurs à cheval  
Tenue de sortie  
(1913)

*Shako* verni noir. Pompon en soie blanche chaînette et 3 têtes de lion cuivre doré.

*Manteau* à rotonde bleu de roi (presque noir par les vêtements de fantaisie, tolérés)

Collet du *dolman* ; 2 bandes de poil de chèvre blanc encadrent une bande en drap distinctif. (jonquilles aux 1<sup>er</sup> Chasseurs, écarlate au 2<sup>e</sup>)

*Pantalon* gris clair à double bande en poil de chèvre blanc encadrent un passepoil distinctif (jaune ou écarlate).

*Eperons* blancs.

N. B. Pour les *Guides*, même aspect, mais couleurs différentes.

Pompon jaune au *Shako*, manteau vert foncé, pantalon amarante. Bande de poil de chèvre du collet du *dolman* et du pantalon, jaunes. Drap distinctif amarante au collet. Passepoil vert au pantalon.

Au collet du *dolman* et du manteau, le n° du corps pour les deux régiments des *Guides* seulement.

On peut y ajouter, à partir de 1930, un quatrième type, spécial aux officiers : un uniforme de cérémonie couleur bleu de roi (bleu très foncé) rappelant le type 1830-1863 : tunique à plastron passepoilé aux couleurs distinctives, pantalon à double bande et passepoils distinctifs, casquette à bande distinctive de couleur.

Soulignons ici combien les influences françaises ont toujours été prépondérantes dans la détermination des uniformes belges. En 1830 notre premier régiment des Lanciers rappelle à s'y méprendre le régiment des Lanciers polonais de la Garde Impériale : bleu et amarante. Nos Cuirassiers portent le casque à bandeau, noir des Cuirassiers français de l'Épopée, nos Chasseurs vert et jaune ou vert et écarlate sont si semblables à ceux de la Restauration qu'on pourrait les confondre s'ils n'avaient chacun leur cocarde nationale.

En 1863, l'uniforme de nos Guides est presque calqué sur celui des Guides de la Garde Impériale : même dolman vert, presque même culotte (amarante au lieu d'écarlate) même colback. La différence réside dans le nombre de brandebourgs : six chez nous, dix-huit en France, et dans l'absence de sabretache chez les Guides Belges.

De 1863 à 1914 les soutaches qui ornent la manche des officiers sont celles usitées en France sous le 2<sup>e</sup> Empire.

On pourrait encore allonger la liste de ces comparaisons. Elles suffisent à souligner, une fois de plus, le lien qui a toujours uni notre armée à la glorieuse et grande armée française.

Major B. E. - M. L. DELEUZE



Lieutenant de Cavalerie  
(Tenue de travail en pelisse)  
1913

*Képi*: Bleu de roi (L. et Ch.) ou vert (G.)  
*Pelisse*: à fourrure d'astrakan; en drap bleu de roi (L. Ch.) ou vert (G.)  
*Culotte*: grise à double bande et passepoil bleu de roi (L. et Ch.) ou amarante à bandes et passepoils verts.  
*Collet du dolman*: Encadrement du collet sur tout le pourtour, haut et bas en poil de chèvre noir. Passepoil et bande distinctive : Guides et I. L.: amarante  
2 L. et 1 Ch.: jaune — 3 L.: blanc. — 4 L.: bleu. — 2 Ch.: écarlate.  
*Eperons* d'acier.

## L'ARTILLERIE BELGE DE 1830 à 1930

La première artillerie nationale belge fut celle qui, s'improvisant à Bruxelles au cours de la révolution de septembre 1830 combattit les troupes hollandaises. Cette artillerie comptait six pièces de 6 livres ainsi que quatre autres bouches à feu de petit calibre trainées à la main ou portées à dos d'homme ; elle était servie par 80 artilleurs volontaires. Organisée en compagnie, elle accompagna la colonne Mellinet dans sa poursuite des Hollandais sur la route d'Anvers, participa aux combats de Waelhem, Contich, Berchem et à l'investissement de Maestricht. En 1831 elle fut incorporée dans les troupes régulières où elle ferma la 11<sup>e</sup> compagnie d'artillerie de campagne.

Un des premiers soucis de la Belgique indépendante fut de se créer une armée permanente. Le gouvernement provisoire décida que les troupes belges, provenant de l'armée des Pays-Bas, constitueraient le noyau de la nouvelle organisation militaire. Rappelons-nous, en effet, qu'après l'abdication de Napoléon à Fontainebleau, la Belgique, séparée de la France, fut occupée par les coalisés qui y organisèrent une légion nationale. Dans la suite, lorsque la Belgique fut réunie à la Hollande pour constituer le royaume des Pays-Bas, les unités belges furent incorporées dans l'armée néerlandaise, mais leur caractère autonome respecté au début eut, dans la suite, à souffrir de l'exclusivisme hollandais ; Au moment de la révolution de 1830, pour ce qui concerne l'artillerie, le corp des officiers de cette armée comptait 327 hollandais sur un total de 360 officiers.

L'organisation de l'artillerie belge fut laborieuse car beaucoup de choses faisaient défaut. Comme nous venons de le dire, les cadres d'origine belge provenant de l'armée des Pays-Bas étaient extrêmement réduits. De plus les objets d'habillement et d'équipement manquaient, les magasins étaient vides, les casernes dénuées de tout. Le matériel d'artillerie de campagne était pour ainsi dire inexistant ; car si les troupes hollandaises avaient abandonné dans les places les pièces de siège et de rempart, elles avaient pu dès le début des troubles, faire rentrer la plupart des batteries attelées dans les garnisons de Hollande.

Malgré cette situation difficile, l'artillerie s'organisa sous l'impulsion du major de Ghistelles qui après avoir servi dans l'armée française, de 1810 à 1815, et dans celle des Pays-Bas, de 1815 à 1830, fut un des premiers officiers d'origine belge à répondre à l'appel du gouvernement provisoire. Malheureusement, ce brillant officier devait bientôt mourir à la peine (26 août 1831), non sans une certaine consolation devant la tâche accomplie ainsi que le témoignent ses dernières paroles : "Je meurs tranquille, l'artillerie peut maintenant se présenter à l'ennemi".

En août 1831, les Hollandais, dénonçant la suspension d'armes envahirent le territoire de la Belgique. A ce moment, l'artillerie belge comptait 11 batteries de campagne, 15 de forteresse et quelques compagnies spéciales.

A l'issue de la campagne des Dix-jours, le premier soin du roi des Belges fut de travailler à la création d'un établissement militaire solide. En ce moment où la Belgique était toujours à la veille d'une nouvelle lutte avec la Hollande, la Prusse, l'Autriche et la Russie refusaient encore de reconnaître son indépendance.

Le Colonel de Liem fut appelé à succéder au Colonel de Ghistelles en qualité de directeur général de l'artillerie. Le Colonel de Liem avait fait ses premières armes dans l'armée napoléonienne où il servit de 1809 à 1814. Après la chute de Napoléon il entra dans l'artillerie des Pays-Bas qu'il quitta en 1830. Nommé inspecteur général de l'artillerie belge en novembre 1831, il remplit ces fonctions jusqu'en 1859, soit pendant 28 ans avec une interruption d'une année pendant laquelle il fut Ministre de la Guerre.

En 1831, l'artillerie de campagne comptait 100 bouches à feu. Les batteries qui comprenaient, primitivement, 6 pièces, furent armées de 8 pièces par décret du 28 août 1831. L'armement était constitué par des canons courts de 6 et de 12 livres ainsi que par des obusiers de 24 (15 cm). Ces matériels possédaient déjà un mode d'attache articulé au moyen d'une lunette de crosse et d'un crochet cheville ouvrière et des coffres organisés pour le transport des servants ; ils présentaient une mobilité relativement grande. Les bouches à feu étaient en bronze ; elles tiraient des boulets et des boîtes à balles. Quant aux artilleries de siège, de place et de côte leur armement était constitué par des matériels des types les plus variés, héritage des occupations française et hollandaise.

En 1836, l'artillerie comprenait : 3 régiments comptant chacun 6 batteries à cheval ou montées, 6 batteries de siège, une batterie de dépôt, un train d'artillerie à quatre compagnies spéciales.

Au 1<sup>er</sup> mars 1839, les effectifs de l'arme s'élevaient à 419 officiers, 9327 troupe et 6481 chevaux. La proportion d'artillerie par rapport à l'infanterie atteignait 2,5 pièces par 1000 hommes. Cette quantité restait insuffisante, mais on était en droit de s'enorgueillir du chemin parcouru depuis 1831. En 1842 l'artillerie comptait 4 régiments groupant 4 batteries à cheval, 15 batteries montées, 16 batteries de siège, des unités de dépôt, un escadron du train et des compagnies spéciales.

Il convient de rappeler que dès 1855, on s'intéressa en Belgique aux canons rayés se chargeant par la culasse et que des commissions présidées par les généraux Eeness et Soudain de Niederwerth conclurent à l'adoption, comme pièces de campagne de canons de 8 et de 9 cm. du type Warendorf. Se rendant à leur avis, le général Chazal, ministre de la Guerre acheta, en avril 1861 un matériel très supérieur au Krupp allemand des guerres de 1866 et 1870. Le Général Lebrun, aide-dé-camp de Napoléon III, assista peu avant 1870 à des tirs effectués par l'artillerie de campagne belge à Branchaet. Il ne cacha pas qu'il estimait le matériel belge bien plus puissant que le matériel français de l'époque.

En 1868, 24 batteries de siège furent créées à la suite de l'organisation du camp retranché d'Anvers. En 1873, l'artillerie devait compter sur pied de guerre : 4 régiments de campagne comprenant 40 batteries, au total, 3 régiments de siège comprenant ensemble 54 batteries, des compagnies spéciales. Les batteries de campagne qui étaient à 8 pièces furent ramenées à 6 et le train cessa de faire partie de l'arme. L'organisation de 1873 donnait 4 pièces pour 1000 hommes.

d'infanterie et de cavalerie. En 1882, on mit en service, le canon Krupp de 8,7 cm. ; de 7,5 cm. pour les batteries à cheval. Comme le matériel de Bange et le matériel Krupp allemand de l'époque, les nouvelles bouches à feu étaient conçues selon les derniers perfectionnements : frettage qui permettait d'augmenter la résistance des tubes, affûts métalliques remplaçant les affûts en chêne lourds et peu résistants, projectiles à fragmentation préparée, poudre noire, etc. . . .

La modernisation des places de la Meuse amena une réorganisation des batteries de siège, l'artillerie de forteresse s'accrut d'un 4<sup>me</sup> régiment en 1889 et d'un 5<sup>me</sup> régiment en 1899.

En 1905, la Belgique adopta un matériel de campagne à long recul sur l'affût ; le matériel Krupp de 7,5 cm. à tir rapide. Le matériel fut construit en Belgique, aux établissements Cockerill, sauf les freins de recul que fournirent les usines d'Essen. C'est avec ce canon que l'artillerie belge fit la campagne de 1914 à 1918.

En 1913, l'artillerie de campagne fut répartie entre 18 brigades mixtes et 6 régiments d'artillerie divisionnaire. L'artillerie de brigade mixte comptait un groupe à trois batteries montées de 7c5 T.R. ; les régiments d'artillerie divisionnaire devaient comprendre un groupe de trois batteries montées de canons de 7c5 T.R. et deux groupes de 3 batteries montées d'obusiers légers. Cette organisation qui devait donner 108 batteries montées n'était pas encore réalisée lorsque la guerre éclata en 1914. L'armée belge partit en campagne avec 6 batteries à cheval et 81 batteries montées, toutes armées du canon 7c5 T.R.

L'artillerie de forteresse était répartie entre trois positions fortifiées celle d'Anvers, de Liège et de Namur. Celle de la position d'Anvers comptait un régiment de siège à 16 batteries actives, un régiment de côte à 3 batteries et un régiment de place à 20 batteries actives. La position de Liège comptait 12 batteries actives, celle de Namur, 9. L'armement des forts était constitué par des bouches à feu en majorité de fabrication belge, mais malheureusement de type déjà ancien et d'une portée beaucoup plus faible que le matériel de siège allemand ou autrichien.

C'est donc uniquement avec du 75 que l'artillerie de campagne belge dut lutter contre toute la gamme des calibres dont disposaient les corps d'armée allemands. Cependant grâce à la valeur de ses unités, toutes unités du temps de paix (il ne fut pas créé, lors de la mobilisation belge, une seule batterie de campagne) elle sut traverser la première période de la guerre sans grands dommages. Mais la prise d'Anvers privant l'artillerie, comme toute l'armée, de ses magasins, de ses dépôts, lui porta un coup terrible. A la fin de la bataille de l'Yser, deux tiers des pièces étaient hors de service ; les munitions faisaient défaut. La France avait bien fourni des cartouches de 7c5 mais ces projectiles ne répondaient pas absolument aux conditions de construction du matériel belge et amenaient de fréquents incidents de tir. Quant à l'artillerie de forteresse elle était tout entière disparue dans la chute de Liège, de Namur et d'Anvers.

Dès que le front se stabilisa, des ateliers d'artillerie furent installés à Calais et au Havre, des commandes de projectiles faites dans les pays encore neutres, notamment aux États-Unis.



Officier supérieur d'Artillerie de Campagne.  
Grande tenue à pied. (1)  
— 1866 — 1913



Trompette d'Artillerie.  
Tenue de campagne (2)  
1914

Le premier soin des ateliers fut de remettre en état le matériel existant, il fallut toute l'année 1915 pour mener cette tâche à bien ! Cela fait, les ateliers qui s'étaient progressivement outillés et agrandis, entamèrent la construction de matériel neuf. En attendant il était indispensable de doter l'armée de bouches à feu plus puissantes que le canon de 75. Dès le début des hostilités, on avait adjoint à l'armée de campagne un groupe d'excellents obusiers de 149 Krupp, affectés en principe à la défense d'Anvers. Peu après, la Belgique acquit chez Schneider un groupe de 150 court; mais ces matériels, tant de 149 que de 150, manquaient de munitions avant la fin de la bataille de l'Yser. En 1915, la France céda à la Belgique des canons longs de 120 et de 155, des canons courts Baquet de 155, des mortiers de 220. L'Angleterre lui envoya des canons de 6 pouces, des obusiers du même calibre, des mortiers de 8 et de 9 pouces, le Japon même lui fit don de quelques pièces très gros calibre, prises dans la concession allemande de Kiou-Tcheou. De plus, la firme Schneider fournit des canons de 105, quelques obusiers de 120, et en 1918 des obusiers de 155. Enfin, du matériel de 105, de 150, de 220 pris aux allemands en Champagne ou sur la Somme, fut utilisé par l'armée belge. Il est impossible de relater, même brièvement, les transformations successives dues à la mise en service de toutes ces bouches à feu. Contentons-nous de mettre en regard l'organisation d'Août 1914 et celle de Juillet 1918.

#### NOTE POUR LE COLORIS DES VIGNETTES.

##### (1) Officier Supérieur d'Artillerie de Campagne. — Grande tenue à pied, 1866—1913.

La tenue des artilleurs est restée quasi inchangée de 1830 à 1913. A cette date l'habit fut supprimé et remplacé par une vareuse à un rang de boutons. La coiffure seule a varié: avant 1866 le Shako était en usage au lieu du Talpack.

*Talpack*: Astrakan noir, chaînette et canon dorés, flamme écarlate à soutache et gland d'or, cocarde noire (centre) or et rouge. Plumet noir (1/3 inférieur) et rouge.

*Habit*: à pans courts, bleu de roi, parements écarlates en pointe retroussis et passepoils écarlates. (Grenades or aux 4 coins des pans).

*Pantalon*: Bleu de roi à bande écarlate. — *Giberne et Ceinturon* à une bélière: noirs, vernis ornements or. — *Fourragère et épaulettes*: or. — *Eperons*: dorés. — *Sabre*: modèle 1822.

*Insignes des Grades*: Distinction entre officiers supérieurs et subalternes: par *gros grains* ou *frangés* aux glands du talpack, de la fourragère et de la dragonne. Le rang s'indique à l'épaulette (voir article sur l'infanterie 1831) à la dragonne (id.) et aux glands de fourragère (comme à la dragonne).

##### (2) Trompette d'Artillerie. — Tenue de Campagne 1914.

*Talpack* d'astrakan. Cocarde tricolore noire au centre garnitures en cuivre. — *Manteau* bleu foncé à boutons de cuivre (canons croisés sur ceux-ci). — *Veste* bleu foncé, galon jaune au pourtour supérieur du collet. — *Charivari* noir garni de cuir noir, passepoil écarlate s'arrêtant à la manchette du charivari. — *Trompette* en cuivre, cordon jaune. — *Eperons* de cuivre, botellons noirs. — *Sabre* à 3 branches de cuivre, poignée noire à filigrane de cuivre, fourreau d'acier.

En Août 1914 ; l'armée de campagne belge disposait de 87 batteries de 75 et de 6 batteries d'obusiers (120 et 150)

En Juillet 1918, nous disposions : Comme artillerie de division d'infanterie ou de cavalerie : 93 batteries de 75 et 18 batteries d'obusiers légers de 105 ou de 120.

Comme artillerie de corps d'armée : 18 batteries de 105 L., 18 batteries de 155 court Schneider, 18 batteries d'obusiers de 149, 150, 6".

Comme artillerie d'armée : 10 batteries de 120 L, 27 batteries de 155 L ou de 6". 18 batteries de mortiers de 220. 8, 9 ou 12 pouces, 7 batteries d'artillerie anti-aéroplanes.

De plus, l'artillerie de tranchée, créée elle aussi pendant la guerre, totalisait vingt-six batteries, dont plus de la moitié armée du très original et très puissant mortier de tranchée inventé par le Colonel Van Deuren. Ajoutons qu'au moment de l'armistice, les ateliers belges du Havre mettaient la dernière main à un canon de 75 à grande portée ; un groupe de ce matériel devant être affecté à chaque division d'infanterie.

En résumé, en Août 1914 : 93 batteries ; en Juillet 1918 : 217 batteries plus l'artillerie de tranchée.

Quand on considère la situation spéciale de l'armée belge, restée en secteur pendant toute la durée de la guerre, privée de tout recrutement, sauf les quelques jeunes gens qui, au prix de mille dangers, arrivaient à s'enfuir du territoire occupé par l'ennemi, on peut se féliciter du résultat obtenu. Le personnel des batteries du début fournit la majeure partie des cadres des nouvelles formations, de plus on utilisa un assez grand nombre d'artilleurs de forteresse échappés lors de la chute de nos places fortes, des fantassins récupérés après blessures ou maladie, des cavaliers de quelques escadrons dissous, des volontaires arrivés de Belgique.

Depuis la fin des hostilités, on a cherché à unifier autant que possible le matériel en usage, en déclassant les pièces dont il n'existait que peu d'exemplaires ou par trop usagées. Mais dans les grandes lignes, l'organisation est restée celle de 1918. De plus, quelques batteries de forteresse ont été créées.

Colonel d'Artillerie J. THOMAS

---

## L'ARMÉE BELGE AU SIÈGE D'ANVERS

(PLANCHE HORS-TEXTE N° 1)

C'est grâce aux croquis pris sur le vif par notre grand Raffet que nous pouvons représenter ici quelques types de l'Armée Belge pendant la campagne de 1832. Raffet fut autorisé à suivre l'armée et du 15 Novembre au 31 Décembre il nota sans discontinuer les types et les uniformes de l'Armée française, de l'Armée belge et même de l'Armée hollandaise.

C'est en utilisant ces notes et croquis qu'il fit paraître en 1833 l'album de la campagne de Belgique où nous trouvons les superbes planches de la Prise de la Lunette S<sup>t</sup>-Laurent, la Batterie de Siège en action etc., il faudrait les citer toutes, mais nous nous éloignerions de notre sujet. Revenons à l'Armée Belge à laquelle l'artiste a consacré un grand nombre de croquis conservés pieusement par son fils, Conservateur au Cabinet des Estampes de notre Bibliothèque Nationale. Nous ne pouvons, à notre très grand regret, les dépeindre tous, pour cela il eut fallu remplir 2 numéros du Passepoil, ce qui eut été un véritable accaparement, mais nous essayerons de donner un résumé de cette suite par quelques types.

Tout d'abord, dans notre planche hors texte, nous avons représenté un Officier de Grenadiers d'Infanterie de ligne et un Musicien en grande tenue, un Sapeur en tenue de campagne et un Guide de la Garde Royale. Ce terme est en réalité impropre ; calqué sur l'armée française il n'est pas officiel et ne fut pas employé en Belgique. Pour l'Infanterie nous constatons que le Nouveau Régime avait fait table rase des uniformes portés sous le Régime Hollandais et était revenu pour les Troupes de Ligne à des costumes évoquant ceux du 1<sup>er</sup> Empire : l'habit bleu à revers, le shako évasé, les épaulettes des Compagnies d'Elite rappellent nettement la période impériale. Nous signalons que les épaulettes des Voltigeurs étaient vertes à tournantes jaunes et les pompons à flamme verte, que les Fusiliers portaient les pattes d'épaules lisérées de jaune, que le pompon pour ces compagnies était également à flamme mais bleu.

Les Musiciens portaient les revers de la couleur tranchante, les pantalons étaient gris liseré (ou à bandes pour les officiers) de la couleur tranchante, il ne devait pas y avoir une très grande uniformité pour le gris qui est tantôt nettement gris de fer, tantôt de nuance gris beige. La tenue de campagne consistait dans la capote gris beige avec patte rouge au col. Les Sapeurs, selon les corps, portaient soit le bonnet à poil, soit le colback.

Le Guide de la Garde Royale, par son Uniforme, rappelle nettement le Chasseur à Cheval de l'ex-Garde Royale Française.

Nous allons donner successivement quelques croquis avec l'indication des couleurs :

**1 - Cavalier du 2<sup>e</sup> Chasseurs à Cheval.** - Shako noir, galon cramoisi, plaque et ganse de cocarde blanc, pompon bleu céleste, panache mi-noir, mi-jaune ; habit vert, col, parements, passepoils cramoisis, épaulettes et cordons blanc, boutons étain, pantalon vert basané de cuir noir, bottes, équipement en cuir blanc.

**2 - Lancier.** - Schapska noir, cordon blanc : Habit bleu, col retroussis, passepoils cramoisis ; Épaulettes blanches. Boutons d'étain. Equipement de cuir blanc. Pantalon gris liseré de cramoisi et garni de cuir noir. Flamme de lance en 3 bandes : celle du haut rouge, du milieu jaune, du bas noir.



1. Chasseur à cheval — 2<sup>e</sup> Régiment



2. Lancier

Pour la Garde Civique mise sur pied de guerre et qui constituait une Armée de Réserve, nous avons noté :

3 - **Colonel de la Garde Civique.** - Shako noir, plaque et jugulaires de métal blanc, panache blanc. Habit boutonnant droit, bleu foncé ; col passepoils de l'habit, pattes de parements et retroussis rouge ; col passepoilé de bleu. Epaulettes et boutons argent. Pantalon gris beige à bande d'argent. Ceinturon noir. Epée à poignée dorée, dragonne argent, fourreau acier.

4 - **Sapeur de la Garde Civique.** - Colback noir, pompon rouge. Capote et pantalon bruns. Epaulettes et pattes de col rouges, passepoils rouges au pantalon. Boutons blancs. Equipement noir, garniture de cuivre. Guêtres et gants noirs. Couverture blanche roulée sur le sac.



d'après Raffet  
H.B

4. Sapeur de la Garde Civique



d'après Raffet  
H.B

3. Colonel de la Garde Civique

5 - Tambour-Major de la Garde Civique d'Ypres. - Plumet blanc et rouge à la cime, grenade de métal blanc. Colback noir. Habit bleu. Col, revers, parements, retroussis écarlates ; galons, épaulettes et boutons argent. Baudrier noir, sabre à poignée dorée. Pantalon gris, bande argent.

6 - Tambour-Maître de la Garde Civique. - Shako recouvert de toile cirée noire, pompon rouge. Capote bleue, col rouge passepoilé de bleu, nids d'hirondelle rouge, galon et franges jaunes, galons jaunes sur les manches, boutons de cuivre, ceinturon et baudrier noir, plaque et ornement en cuivre, pantalon gris, bottes sous le pantalon.



5. Tambour-Major de la Garde civique d'Ypres



6. Tambour-Maître de la Garde civique

7 - **Maréchal-des-Logis de l'Artillerie de la Garde Civique.** - Shako noir, jugulaires cuivre, pompon rouge. Habit bleu, passepoils, parements et retroussis rouges, grenades bleues aux retroussis de l'habit, épaulettes rouges ; boutons, galons, boutonnières du col en or. Equipement noir, sabre à fourreau de fer et poignée de cuivre. Pantalon gris à bande rouge.

8 - **Garde Civique de Courtray - Grenadier.** - Shako noir, habit entièrement bleu, tous les passepoils et les épaulettes rouges ; plaque et jugulaires métal blanc ; pompon rouge. Boutons blancs. Pantalon gris fer liseré rouge. Manteau gris blanc roulé sur le sac ; équipement en cuir noir. (Toute l'armée de réserve a l'équipement noir). Guêtres noires.



d'après Raffet  
H.B.

8. Grenadier de la Garde Civique de Courtray



d'après Raffet  
H.B.

7. Maréchal de logis d'Artillerie de la Garde civique

9 - **Garde Civique de Courtray - Voltigeur.** - Shako recouvert de toile cirée noire ; pompon vert, flamme jaune. Capote et pantalon beige tirant sur le brun ; pattes rouges au col, boutons blancs, épaulettes vertes à tournantes jaunies. Porte-giberne et bretelles de sac noir. Guêtres blanches.

10 - **Douanier Wallon.** - Shako noir, plaque et jugulaires de métal blanc, pompon vert ; habit et pantalon verts liserés de rouge ; boutons blancs ; manteau brun, équipement de cuir noir, mousqueton garni de fer. Dans son ensemble notre douanier évoque les Chasseurs des Légions Départementales Françaises disparus en 1820.

Nous arrêtons ici cette étude qui nous paraît un peu longue, mais, séduit par le grand intérêt que présente ce sujet, nous espérons que nos collègues du *Passepoil* voudront bien nous en absoudre et ne retenir que notre bonne intention.

Pour ne rien omettre nous ajouterons que Raffet dans un second séjour à Bruxelles en 1849 a noté de beaux soldats de l'Armée Belge : Grenadiers, Voltigeurs, Carabiniers, Guides, etc... sur lesquels nous reviendrons peut-être un jour.

H. BOISSELIER.



d'après Raffet  
H.B.



d'après Raffet  
H.B.

## LE SOLDAT BELGE PAR LE MONDE

---

Le passé du soldat belge est mal connu, et il a fallu la terrible tourmente de 1914, pour que le monde et même ses compatriotes (gens sceptiques entre tous) se souviennent que ce soldat à l'allure si modeste, avait — tantôt enrôlé par force — tantôt servant son idéal — moissonné des lauriers sur tous les champs de bataille du monde. En effet dès la création des armées régulières, le soldat flamand (qu'à tort bien longtemps on qualifia de wallon), le véritable wallon et le bas-allemand furent appréciés par tous ceux qui les emploieront, leurs qualités de tenacité, de bravoure et de calme. Leur valeur avait d'autant plus de mérite que bien souvent, c'était un oppresseur cruel de leur pays qu'ils défendaient.

L'énumération des fastes militaires belges serait trop longue et sortirait du cadre de cet article ; la bonne et la mauvaise fortune firent partager à nos soldats les succès et les revers de ses différents maîtres et le plus grand de ses mérites est d'avoir été fidèle jusqu'aux pires désastres.

N'est-elle pas flamande ou wallonne cette « redoutable infanterie d'Espagne » qui à Rocroy se fit hacher sur place ? Ne sont-ils pas wallons ou flamands ces Blancs-Becs qui eurent les honneurs de la bataille à Kollin, pour avoir enfoncé l'infanterie prussienne — et dont le souvenir s'est conservé jusqu'à ce jour en Autriche ?

Les Belges furent nombreux dans les armées de l'empire, suffisamment pour qu'en 1858, alors que la mort avait éclairci leurs rangs, ils se trouvaient encore 13.500 pour recevoir la croix de Ste-Hélène. A Waterloo on vit le triste spectacle de leurs rangs divisés, s'affronter. Là aussi ils firent bon marché de leurs sentiments ; n'étaient-ils pas habitués à se battre contre leur goût ?

La triste expédition du Mexique, fut une nouvelle occasion de faire preuve de leurs qualités de dévouement et de sacrifice : ils servaient une cause malheureuse et se devaient à leur parole de soldat.

De cette descendance de meneurs de bataille la diplomatie européenne avait fait " des Neutres " ce fut donc dans les armées étrangères qu'ils durent aller chercher la gloire et l'aventure. A combien d'entre eux la Légion Etrangère accorda-t-elle son farouche et sublime accueil ? L'épopée congolaise est trop connue pour l'évoquer ; dans les rangs de son armée le grand roi Léopold trouva les plus beaux de ses " Faiseurs d'Empire ".....

C'est dans ce passé lourd de gloire, que le soldat belge devait, en 1914, puiser le plus pur de ses forces et lorsque l'armée marcha à l'ennemi pour, cette fois, défendre les destinées de son propre pays, elle eut l'avant-garde merveilleuse de ses ancêtres ; les fiers esclaves de la parole jurée.

James THIRIAR.



**Porte-fanion des Voltigeurs ; " Roi des Belges ". Expédition Belge au Mexique 1864**  
Tunique bleu de roi, brandebourgs verts, culotte bleu horizon, guêtres blanches, molletières jaunes  
Chapeau recouvert d'une coiffe blanche, fanion aux couleurs mexicaines portant à son angle les couleurs belges



Uniforme d'hiver du corps des autos-canon-mitrailleuses belges. Expédition de Russie — 1916

Chapka de peau de mouton, bottes noires  
Tcherkesska brune recouvrant l'uniforme de cuir noir



**Deux vues des salles du Musée royal de l'armée à Bruxelles.**

*En haut:* Période française 1792—1814 et Waterloo 1815.

*En bas:* L'armée belge de 1831—1914.

Photo Nels, Bruxelles - Reproduction spécialement autorisée par Ern. Thill

# L'ÉVOLUTION DE L'INFANTRIE BELGE DE 1914 à 1918

(PLANCHE HORS TEXTE N° 5)

Il est sans doute peu d'armées qui soient entrées en campagne dans un état d'infériorité matérielle plus caractérisé que l'armée belge de 1914.

On peut en juger par l'appréciation qui suit, concernant l'infanterie, pierre angulaire de tout édifice militaire (1). « Encombrée de réservistes sans entraînement, elle était mauvaise marcheuse; insuffisamment outillée, elle n'était pas habituée à remuer la terre. Elle venait à peine de recevoir des mitrailleuses; sauf quelques régiments premiers servis elle ignorait tout de l'emploi tactique de ces engins et même du service des pièces. Le charroi des mitrailleuses était à l'étude; il fallut faire appel à la réquisition; et il n'existait que 120 pièces pour toute l'armée !



Sergent des Carabiniers, 1914  
Tenue de campagne

Chapeau en cuir verni noir, jugulaire idem. Manteau vert foncé, boutons de cuivre avec cor. Havre-sac en peau de vache bordé de cuir noir, courroies noires, couverture brune roulée. Buffleteries noires. Bissac brun, gourde enveloppée de feutre brun.

Fusil Mauser modèle 1889, baïonnette courte, plate. Galonnage doré monté sur drap distinctif débordant.



Sous-Officier des Grenadiers, 1914  
Tenue de sortie

Shako cuir verni, visière idem, pompon de soie écarlate, jugulaire à anneaux dorés, montés sur bande de drap écarlate, grenade dorée sous le pompon. Collet de la tunique: écarlate à grenades dorées, manteau b'eu foncé, boutons dorés à grenades, écussons écarlates à grenades dorées, galons dorés montés sur drap distinctif, épaulette de soie écarlate, passants dorés, pantalon noir à bande écarlate, bottillons noirs.

Armement: Sabre de sous-officier d'élite (les autres sous-officiers portent le yatagan, sorte de bayonnette longue, plate), poignée noire à filigrane doré, branche dorée. Fourreau cuir noir, bout et chape en cuivre doré. Dragonne et bélière cuir noir verni.

(1) L'armée belge dans la guerre mondiale par le Lieutenant-Colonel B. E. M. TASNIER et le Major d'Artillerie B. E. M. VAN OVERST RAETEN, Bruxelles, Bertels 1923.

La teinte sombre de l'uniforme datait d'un autre âge; elle devait augmenter beaucoup nos pertes et causer, après les premières expériences, une répugnance instinctive à marcher de l'avant, contre un ennemi que sa tenue, assortie aux tons dominants du paysage champêtre dissimulait à merveille. . . . .

Une regrettable erreur d'organisation vient diminuer encore la solidité de l'armée en rompant à la dernière minute la cohésion déjà faible de l'infanterie: le dédoublement de nos régiments d'infanterie en autant de brigades mixtes. Cette mesure excellente, 3 ou 4 ans plus tard, quand la loi de 1913 aurait commencé à développer des effets, dispersa en un nombre double d'unités les officiers subalternes et les gradés inférieurs qui suffisaient à peine pour encadrer convenablement les régiments existants. Il en résulta que les compagnies, au lieu de compter 4 officiers comme en France et en Allemagne, n'en avaient qu'un, rarement deux, etc.....»

Si l'on met en opposition avec ce sombre mais véridique tableau, le souvenir conservé par quiconque a eu l'occasion de voir à l'œuvre notre solide et glorieuse infanterie de 1918, on ne peut que rendre hommage à l'effort accompli, par ceux qui furent les artisans d'une transformation aussi efficace et aussi radicale, réalisée dans les conditions particulièrement ardues d'une armée massée au contact de l'ennemi sur un dernier et minuscule lambeau du territoire national envahi, et donc privée de toutes ses ressources: magasins, établissements, arsenaux, main d'œuvre, réserves de recrutement, etc.

En 1914, sur les 117000 hommes de l'armée de campagne on comptait 85000 fantassins environ, dont 65000 réservistes! Grâce à une conduite prudente des opérations au cours de la période de stabilisation (1), comme aussi à d'efficaces mesures de recrutement appliquées à partir de 1915 à l'égard des Belges résidant à l'étranger ou dans la région non envahie, l'armée belge de 1918 put former à l'offensive une armée d'environ 160000 hommes, dont plus de 63000 fantassins bien équipés, bien outillés, trempés par cinquante mois d'une guerre laborieuse et animés d'un excellent esprit entretenu par de nombreux coups de main, lancés dans les lignes allemandes sur tout le front de l'Yser, en guise de préparation à l'assaut libérateur.

A la mobilisation, les 20 régiments dédoublés (2) entrèrent à titre de brigades mixtes (avec une compagnie de mitrailleuses, 3 batteries et 1 peloton de gendarmerie) dans les six divisions de l'armée de campagne (3).

Les régiments étaient à 3 bataillons de 4 compagnies et devaient comprendre environ 3000 hommes. En moyenne ils n'en comptèrent que 2.300 au maximum, avec un cadre très déficitaire. La proportion en mitrailleuses était d'environ une pièce par bataillon, chiffre dérisoire.

Les lourdes pertes subies pendant les trois premiers mois de la campagne amenèrent dès le début de 1915 la suppression des brigades mixtes et leur fusion en un seul régiment.

(1) Où l'armée perdit cependant plus de 40000 tués, blessés, disparus ou prisonniers.

(2) 14 régiments de ligne, 3 de chasseurs, 2 de carabiniers et 1 de grenadiers.

(3) L'armée de campagne comprenait six divisions d'armée (D.A) et une division de cavalerie (D. C.). Chaque D. A. comptait 3 ou 4 brigades mixtes, 3 groupes d'artillerie et un régiment de cavalerie.

Le détail des modifications successives à l'organisation de l'infanterie sortirait du cadre de ce court aperçu. Il se caractérise par un renforcement progressif en armes automatiques : mitrailleuses et fusils mitrailleurs, en armes d'accompagnement : mortiers de 7.5 Schneider, en grenades, et en outillage portatif.

Parallèlement, l'artillerie d'appui — pour ne parler que de celle-là — augmentait elle-même avec rapidité. D'autre part, le cadre des unités avait été amené petit à petit à son chiffre normal. Bref, l'évolution organique de l'infanterie aboutit en 1918 à la constitution des Divisions d'Infanterie (D. I.) formées à trois régiments (de 3 bataillons et une compagnie régimentaire de mitrailleurs) et de 1 régiment d'artillerie à 9 batteries. Plus tard le nombre de mitrailleuses fut porté à une compagnie par bataillon.

L'effectif de la compagnie était en 1918 de 180 gradés et soldats. Son armement comprenait 9 fusils mitrailleurs et 12 lance-grenades. Chaque peloton comptait deux équipes de grenadiers à main.

..

La remarquable planche hors-texte (n° 5) artistement dessinée par M. R. Hilpert avec autant de brio que d'exactitude donne un aspect très véridique de notre " Jass " en fin de guerre.

Le terme " Jass " (prononcez iasse) correspond chez nous à celui de " Poilu " en France, " Tommy " en Angleterre, " Sammy " dans l'armée américaine. L'étymologie exacte du terme, né pendant la guerre, n'a pas encore été établie à ma connaissance. En flamand " Jas " signifie tunique ou capote, et il est à supposer qu'on en a étendu le sens au porteur du vêtement. Si telle est l'origine du mot, il est regrettable qu'on n'ait



Officier Porte-Drapeau d'Infanterie  
Grande tenue de service 1931

Entièrement Kaki: (Voir planche hors texte 3, avec modification ci-après: epaulettes rectangulaires plates, dorées, portant le monogramme royal couronné en émail amarante bordé or.) Buffleterie fauve, sauf le baudrier de drapeau qui est noir verni. Drapeau: hampe de bois noir surmonté du Lion de Belgique doré. Socle id. avec désignation du corps. Cordelière dorée terminée par deux glands dorés à gros grains. Les drapeaux portent depuis la dernière guerre brodés en or les citations des combats, dans lesquels le régiment s'est distingué, ainsi que la fourragère rouge et verte (Croix de Guerre) ou amarante (ordre de Léopold) octroyée respectivement pour 2 ou 4 citations.

rien trouvé de plus expressif pour qualifier notre excellent troupiér, mais tel quel, le mot « Jass », court, familier et bonhomme convient assez bien à notre soldat au physique en général rustique.

Notre jass est en effet, qu'il soit Flamand ou Wallon — et notons en passant qu'au sein de l'armée leur accord fut et est resté toujours parfait — un bon garçon simple d'allures, peu enclin aux estes belliqueux, rebelle à la fois aux enthousiasmes comme aux découragements exagérés. Ses nerfs sont solides et son esprit positif. Solidement musclé, il est capable des plus durs et des plus longs efforts, mais il est bien rare qu'il les accomplisse sans grogner un brin. Un bon mot le calme du reste rapidement, s'il n'a pris soin déjà de se soulager lui-même par une série de « Godverdomme » ou de « Nom di Hû ! » sonores.

Il n'est vraiment intraitable que sur le chapitre ravitaillement, non pas que, gourmet, il exige le Corned-beef le Cake ou la marmelade d'orange de ses camarades anglais qu'il nommait du reste au front les « Jam-Potten » (pots à confiture), mais, que, solide mangeur, il lui faut une copieuse ration de « patates » et surtout de pain, enduit d'une couche épaisse de graisse ou de beurre, et arrosé de bière ou de café. On peut dire que le Jass en campagne n'arrête pas de manger et on en vit qui entre deux coups de feu, dévoraient goulument un crouton.

Une anecdote souligne assez bien le caractère prosaïque du Jass. Trois soldats, un Français, un Anglais et un Belge, passant devant un cimetière du front en viennent à parler de la mort sur le champ de bataille. « Que voudrais-tu que l'on inscrive sur ta croix de bois ? » dit le Poilu à l'Anglais. « Mort pour sa Gracieuse Majesté », répond le Tommy. — « Et toi ? » — « Mort pour la France », répond l'autre, — « Et toi le Belge ? » — « Oh ! moi, répond le Jass, qu'on mette simplement « Mort bien malgré lui ! »

Mais en dépit de ce côté terre-à-terre, le Jass est un rude soldat d'une inlassable bonne volonté et d'une bravoure calme. La pire injure qu'on puisse lui faire c'est d'insinuer qu'il a la « Kloppe » (synonyme belge de « trouille »). « Kloppen » verbe flammand signifie battre; avoir le cœur qui bat c'est donc « Klopper » verbe bilingue militaire, spécifiquement belge. L'emploi des mortiers de 42 par les Allemands à permis de lui donner la forme aigue qui est « Klopper 42 ».

Les faits de guerre collectifs ou individuels des fantassins au cours de la campagne ne peuvent se dénombrer. De race vigoureuse, le soldat belge constitue — aux ordres du chef qui a sa confiance — un redoutable combattant, tenace dans la défensive, résolu dans l'attaque, ferme en cas de revers. Il l'a prouvé dans les combats de 1914 lorsqu'il retraisait de la Gette à l'Escaut et de l'Escaut à l'Yser, comme à Liège et à Namur. Il l'a prouvé sur l'Yser pendant quatre années, puis plus tard à l'heure décisive des offensives victorieuses.

Outre les croix, fourragères et citations qui ornent les drapeaux de l'infanterie, S. M. le Roi daignant lui témoigner sa satisfaction particulière, l'autorisa au lendemain de la campagne à porter désormais comme insigne spécial la Couronne Royale. Et aujourd'hui le pays entier s'apprête par souscription à immortaliser la gloire et les sacrifices de ses fantassins en leur élevant un monument qui sera digne d'eux.

Major B. E. M. L. DELEUZE, du 2<sup>m</sup>e Lanciers.

## LE NOUVEL UNIFORME DE CEREMONIE DES OFFICIERS 1930

---

Pas plus que l'armée française, l'armée belge de 1914 ne possédait d'uniforme de campagne de teinte neutre approprié aux exigences du combat moderne. Le vêtement Kaki fut adopté en 1915 seulement. Son introduction allait faire disparaître tous les uniformes d'avant guerre, car peu après la rentrée au pays de nos troupes victorieuses, un arrêté royal décida que le kaki resterait seul en usage pour toutes les tenues.

Mais on s'était rendu compte toutefois, dès ce moment, que l'uniforme des officiers, parfait pour l'usage guerrier en vue duquel il avait été créé, ne répondait nullement aux conditions toutes différentes d'une tenue de cérémonie. D'où l'essai de rehausser l'uniforme kaki en lui adjoignant des ornements dorés ou de couleur tranchante : mentonnière à la casquette, boutons brillants, épaulières, bande amarante à la casquette des généraux, etc. . . L'ensemble, sans être déplaisant n'en constituait pas moins une anomalie, car pas plus qu'un vêtement civil ne peut convenir à la fois pour le sport et le gala, une tenue militaire ne peut prétendre être tout ensemble peu voyante en campagne et brillante dans les manifestations de la vie publique ou privée du temps de paix.

Les reconstitutions historiques de tout genre qui, en 1930, caractérisèrent les festivités organisées à l'occasion du Centenaire dans tous les pays, avaient fait défiler sous les yeux du public les pittoresques costumes et les vieilles tenues si coquettes de jadis. L'ambiance était favorable à la réalisation d'un projet de réforme vestimentaire.

Un referendum fut organisé au sein du corps des officiers et permit de déceler trois courants d'opinions bien nets : 1° les partisans du statu quo intégral, 2° les partisans du maintien du kaki mais avec changement de coupe, ornements, etc. et 3° les partisans d'une tenue foncée, bleu de roi, entièrement distincte de la tenue kaki, celle-ci subsistant comme tenue de campagne.

Le total des catégories 2 et 3 représentait environ les  $\frac{2}{3}$  des voix et indiquait que la majorité souhaitait un changement. Comme d'autre part dans ce total les « bleus » l'emportaient de beaucoup en nombre sur les « kakistes », l'autorité supérieure s'arrêta au principe d'introduire une modification radicale et de déterminer un uniforme de cérémonie distinct par la coupe et par la teinte, de la tenue de campagne.

L'idée la plus simple eut été évidemment d'en revenir aux tenues si pimpantes d'avant-guerre, mais elle dut être écartée à la fois pour des raisons budgétaires et des raisons sentimentales. Au point de vue budgétaire des intéressés, il eut été en effet fort coûteux d'en revenir aux coiffures distinctives de jadis (colbacks, bonnets à poil, talpacks, shapskas, etc.) et de reprendre les draps

de fond variés (bleus, verts, gris, etc.), ce qui, en cas de mutation des chasseurs (vert) à la ligne (bleu) par exemple, eut nécessité un renouvellement complet de garde-robe. D'autre part, l'infanterie qui, chez nous comme dans les autres pays belligérants, avait subi le plus lourd fardeau de la guerre, n'eut probablement pas vu d'un bon œil, la cavalerie, dont le rôle fut forcément plus effacé aux tranchées, reprendre ses panaches et ses dolmans bariolés de jadis.

Pour la commission chargée d'étudier le projet d'uniforme, la question se posa donc comme suit : *Créer une tenue de cérémonie aussi semblable que possible pour tous les officiers et qui tout en étant traditionnelle, ne fut pas desuète.*

La teinte bleu de roi (bleu très foncé) fut adoptée pour tous, et la tenue composée comme suit pour tous les officiers : la *casquette*, la *vareuse*, le *pantalon*, le *manteau* (kaki maintenu) ou la cape bleue (facultative).

Pour distinguer les armes l'une de l'autre, l'on varia la coupe des vareuses : *Vareuse à 2 rangs* de boutons pour l'infanterie, à *1 rang* pour l'artillerie, à *plastron* pour la cavalerie.

La détermination de cette coupe se basait sur la tradition vestimentaire de chaque arme, l'infanterie ayant en effet porté la tunique à 2 rangs de 1850 environ à 1914, l'artillerie l'habit à un rang de 1830 à 1914 et la cavalerie l'habit à plastron de 1830 à 1863.

Pour distinguer dans chaque arme, les subdivisions d'armes (Infanterie : grenadiers, carabiniers, etc. ; Cavalerie : guides, lanciers, chasseurs), l'une de l'autre on eut recours aux couleurs distinctives et aux attributs divers.

Voici ci-dessous la description sommaire de l'uniforme 1930 pour les officiers des armes et les officiers généraux (1) :

I *Casquette* : bleu de roi, visière vernie (avec galon en or de 10 mm. pour officiers supérieurs et généraux), mentonnière or : 2 cordons, 2 passants coulants, 2 petits boutons. Bandeau 5 1/2 cm. de haut en : drap de fond pour les artilleurs, drap distinctif encadré de 2 galons de poil de chèvre noir pour l'infanterie, la cavalerie et le génie (velours noir pour ce dernier).

Cocarde ovale tricolore surmontée de la couronne royale ; au centre de la cocarde monogramme royal : A brodé or sur velours noir. Pour les officiers généraux : bandeau bleu avec feuille de chêne or (double pour les lieutenants généraux). Passepoil distinctif au pourtour supérieur du calot et en outre pour les artilleurs au bord supérieur du bandeau.

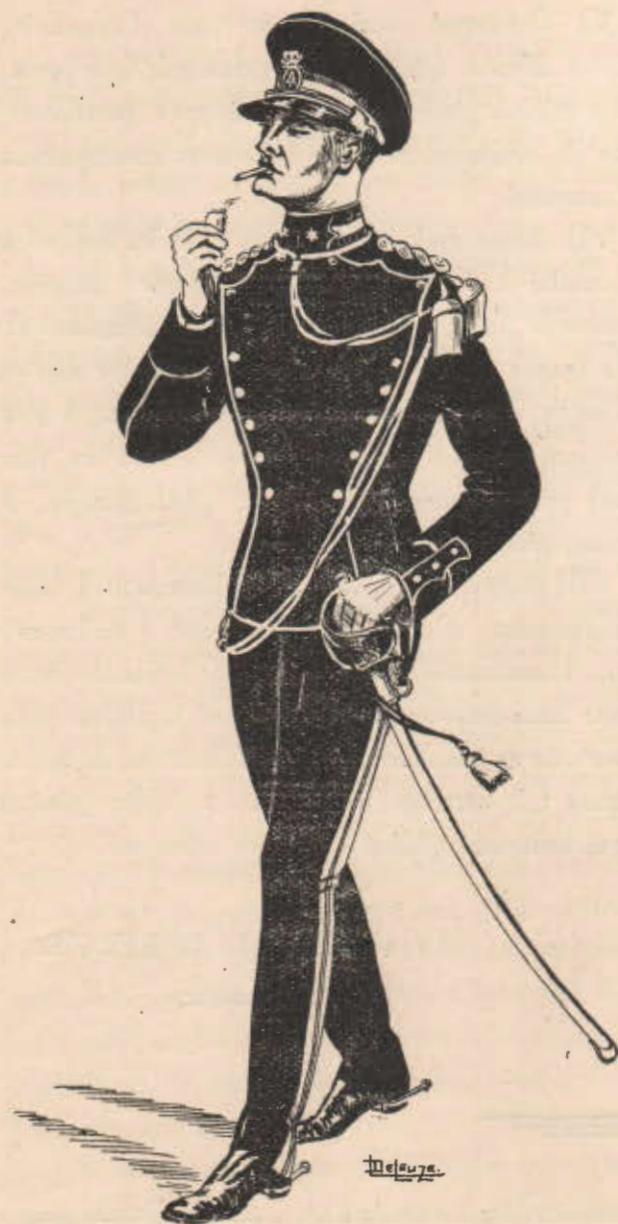
II *Vareuse*. a) d'infanterie et du génie : à 2 rangées de 7 boutons bombés dorés, au lion de Belgique. Passepoil distinctif bordant le devant depuis le pied du collet jusqu'au bas des pans. Soubises passepoilées (drap distinctif à 2 boutons). Collet droit avec col intérieur blanc en toile. Ecusson distinctif prolongé par une bande distinctive encadrée de deux galons en poil de chèvre noir. Insignes du grade et attributs divers, de l'écusson (étoiles, barettes, cor pour les carabiniers, grenade, foudres, etc.)

(1) Circulaire ministérielle du 8 juillet 1930.

Parements droits ronds passepoilés en drap distinctif avec patte à 3 pointes id., et 3 petits boutons. les pattes sont en drap de fond passepoilé pour la ligne et les chasseurs et en drap distinctif pour les grenadiers et carabiniers.

b) d'artillerie : à un rang de 9 boutons dorés portant 2 canons croisés. Collet en drap de fond passepoilé écarlate. Patte écarlate modèle général. Soubises comme l'infanterie.

c) de cavalerie : Plastron en drap de fond passepoilé à la couleur distinctive. Bouton  $\frac{1}{2}$  grelots dorés (7 de part et d'autre : 1 contre le collet, 1 contre l'épaule, les 5 autres sur les cotés du plastron).



Sous-Lieutenant de Cavalerie  
Grande Tenue de Cérémonie - 1930

Passepoils distinctifs aux coutures du dos et des manches. Parements et pattes en drap de fond passepoilées à la couleur distinctive.

Collet : écusson en drap de fond, bande distinctive encadrée de 2 galons en poil de chèvre noir. 2 boutons grelots sur les pans derrière, en regard des pointes formées par le passepoil distinctif du dos.

d) Généraux. Seuls les généraux portent la *edingote*, même description que la tunique, sauf les pans plus longs. Collet : drap de fond à passepoil amarante. Insignes du grade sur écussons en drap de fond passepoilé amarante.

III *Pantalon*. Pour tous, sauf Artillerie, Génie, Ecole Militaire, Grenadiers et corps de Transport (Train) passepoil distinctif encadré de 2 bandes distinctives.

Pour les généraux les bandes distinctives sont remplacées par 2 galons en poil de chèvre noir encadrant le passepoil amarante.

Pour les Grenadiers, Artillerie, Génie et Ecole Militaire une bande unique écarlate. Pour le corps de Transport, une bande bleu ciel.

IV *Couleurs distinctives*. Ecarlate : Artillerie, Génie, Grenadiers, Ligne. Amarante : Officiers généraux et Guides. Jaune : Carabiniers et Chasseurs à pied et à cheval. Blanc : Lanciers. Bleu ciel : Corps de Transport. Velours noir : Génie.

V *Ornements.* a) Tenue de ville: Epaulières de soie noire se terminant pour les officiers généraux en trèfle. 4 cordonnets de 6 mm. se croisant 3 fois et montés sur carcasse en drap distinctif. Insignes en or, sur l'épaulière: Etoiles pour les généraux, grenades, cors, foudres, n° du régiment, etc.

b) Grande Tenue: 1° épaulières, comme ci-dessus mais en or, avec attributs argents (Pour les généraux monogramme royal or et émail amarante, couronné.) 2° fourragère (sauf pour les généraux) à 2 cordons or pour officiers supérieurs, soie distinctive pour officiers subalternes, se terminant par 2 glands jumelés en or, à franges libres.



Lieutenant de cavalerie  
en cape 1930

VI *Ceinturon:* uniquement pour l'infanterie, service et officiers généraux, en galon noir tissé (avec, pour les officiers généraux, deux liserés en or, parallèles). Plaque de ceinturon en laiton dorée avec monogramme royal couronné.

VII *Sabre droit* à 4 branches pour les troupes à pied, courbé à 3 branches pour les troupes montées. Dragonne de petite tenue: cuir noir laqué. Dragonne de grande tenue: double cordon en poil de chèvre noir et gland en or, à franges pour officiers subalternes, à gros grains pour officiers supérieurs, avec étoiles en plus (argent) pour officiers généraux, (2 général-major, 3 lieutenant général).

VIII *Insignes des Grades.* Sous-lieutenant: 1 étoile or; Lieutenant: 2 étoiles or; Capitaine: 3 étoiles or; Major, Lieutenant-Colonel, Colonel: respectivement comme: Sous-lieutenant, lieutenant et capitaine, mais avec barrette or, parallèle et contre l'échancrure du collet. Généraux: 2 barrettes avec 2 ou 3 étoiles (général major et lieutenant-général) et foudre enflammé.

Major B. E. M. L. DELEUZE  
du 2<sup>me</sup> Lanciers



L'ARMÉE BELGE AU SIÈGE D'ANVERS — 1832 — D'APRÈS RAFFET

Infanterie de Ligne  
Officier de Grenadiers  
Grande Tenue

Garde Royale  
Guides  
Cavalier

Infanterie de Ligne  
Musicien  
Grande Tenue

Infanterie de Ligne  
Sapeur  
Tenue de campagne



L'ARMÉE BELGE EN 1843-1848  
Officier supérieur de Chasseurs à Cheval — Grande tenue.



LIEUTENANT DE GUIDES — GRANDE TENUE — 1914



S. M. ALBERT I<sup>er</sup> ROI DES BELGES — 1914  
Tenue portée au début de la grande guerre.



L'ARMÉE BELGE A LA FIN DE LA GRANDE GUERRE — 1918  
Brigadier de Lanciers — Capitaine et clairon d'Infanterie.

# AU PLAT D'ÉTAIN -- JOUETS

Société à Responsabilité limitée au Capital de 340.000 francs

37<sup>QUATER</sup> ET 39, RUE DES SAINTS-PÈRES - PARIS-VI<sup>e</sup>

Anciennes Maisons LUCOTTE et MIGNOT réunies

**Spécialité de soldats de plomb fins pour collections**

Reconstitutions historiques -- Accessoires

SEULE MAISON EN FRANCE SPÉCIALISÉE DANS LE SOLDAT DE COLLECTION

## SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

Fondée à Strasbourg, le 8 Février 1920, sur l'initiative du Capitaine E.-L. BUCQUOY, la Société d'Etudes des Uniformes "Le Passepoil" est patronnée par un Comité d'honneur et dirigée par un comité actif. Elle se propose de publier dans le présent Bulletin tous documents et renseignements concernant l'habillement, le harnachement, l'équipement et l'armement de l'armée française aux différentes époques de son histoire. Le Bulletin paraît tous les trois mois.

La Société comprend : des Membres fondateurs, bienfaiteurs, actifs et correspondants. En dehors de ses Membres, la Société admet des abonnés à son bulletin.

### COMITÉ ACTIF

**G. SCHWEITZER**

(Président)

**Commandant E.-L. BUCQUOY**

(Fondateur)

**V. HUEN**

(Vice-Président)

**FRITZ KIEFFER**

**E. NUSSBAUM**

(Secrétaire-Trésorier)

**Médecin-L<sup>t</sup>-Colonel FERRON**

**Capitaine BOUTMY**

**H. BRETEGNIER**

**Capitaine DARBOU**



**Maréchal des logis des Lanciers**

Tenue de sortie, 1913